



Chaire en  
**fiscalité** et en  
**finances publiques**

# Rapport d'activités 2022-2023



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du titulaire .....</b>	<b>1</b>
<b>La Chaire en 2022-2023 .....</b>	<b>2</b>
Mission et objectifs .....	3
Équipe.....	4
Auxiliaires et boursiers 2022-2023 .....	6
<b>Publications et réalisations.....</b>	<b>7</b>
Sommaire des réalisations 2022-2023 de la Chaire .....	8
Publications à la Chaire .....	9
Articles de revue .....	41
Livres, chapitres de livre et actes de colloque .....	48
Rapports à des organismes .....	49
Autres réalisations de la Chaire.....	51
Organisation d'évènements .....	55
Participation à des conférences/évènements.....	67
<b>Statistiques.....</b>	<b>68</b>
Consultation du site Internet de la Chaire .....	69
Présence dans les médias .....	69
<b>Coordonnées .....</b>	<b>70</b>

## MOT DU TITULAIRE

Longueuil, 12 juillet 2023

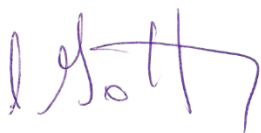
Ce rapport d'activités résume les travaux accomplis par la Chaire entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023. Durant l'année écoulée, on recense plus de 75 publications sous différentes formes, allant de publications à la Chaire (Cahiers de recherche, Regards CFFP, Bulletins de veille, Notes de recherche et Coups d'œil sur la recherche) jusqu'à des chapitres de livres et des articles au sein de publications académiques ou professionnelles. Dans un souci de diffusion des connaissances, il faut également ajouter l'organisation d'évènements et le développement ou l'actualisation d'outils et ressources. Les réalisations de la Chaire ont été nombreuses et diversifiées, suscitant beaucoup d'intérêt dans les milieux professionnels, gouvernementaux et médiatiques.

Pour consulter ou obtenir plus de détails au sujet de ces réalisations, je vous invite à visiter notre site Web : <http://cffp.recherche.usherbrooke.ca/>.

En cette année qui nous permet de souligner les 20 ans d'existence de la Chaire, il faut absolument mettre l'accent sur le fait que c'est grâce au soutien financier dont elle bénéficie que la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke peut être aussi active. Je profite donc de l'occasion pour remercier, au nom de toute l'équipe, le ministère des Finances du Québec pour son appui constant permettant à la Chaire de poursuivre sa mission en développant une réflexion libre et indépendante sur des questions touchant la fiscalité et les finances publiques.

Pour terminer, je me dois de souligner que la forte crédibilité et la qualité des travaux de la Chaire en matière de fiscalité et de finances publiques sont le fruit de la rigueur, du dévouement et de l'enthousiasme d'une équipe diversifiée composée de chercheurs, d'étudiants et de personnel administratif, qui tous contribuent aux succès de nos projets.

Bonne lecture !



Luc Godbout

# La Chaire en 2022-2023



## Mission et objectifs

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke a été fondée en 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socioéconomiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour réaliser cette mission, la Chaire s'est fixé les objectifs suivants :

- Stimuler la recherche multidisciplinaire;
- Promouvoir la collaboration avec des chercheurs/experts d'horizons divers;
- Analyser les politiques publiques dans une perspective budgétaire et fiscale;
- Faciliter l'accès et la compréhension de politiques publiques;
- Diffuser les connaissances auprès des décideurs, des chercheurs ainsi qu'à un large public;
- Vulgariser les enjeux socioéconomiques;
- Éclairer le débat public;
- Formuler des propositions réalistes et applicables;
- Contribuer à l'acquisition de compétences en recherche par les étudiant-e-s.

La Chaire concrétise cette mission et ses objectifs sous-jacents par la publication de rapports de recherche ou d'articles, par la conception d'outils, par l'organisation ou la participation à divers événements et forums de discussion.



## Équipe

### Équipe

Période 2022-2023

#### **Chercheurs principaux**

Luc Godbout

Lyne Latulippe

#### **Professeur-chercheur**

Tommy Gagné-Dubé (responsable de la relation avec les étudiants)

#### **Professionnels de recherche – équipe principale**

Christine Ally

Frédéric Hallé-Rochon

Camille Lajoie

Rebecca Martel

Michaël Robert-Angers

Julie S. Gosselin

Suzie St-Cerny

#### **Professionnels de recherche – autres chercheurs**

Caroline Lavoie

Louis Lévesque

Agathe Simard

Yves St-Maurice

#### **Administration**

Anne Klang

Florence Massé-Vincelette

Katrine Mercure

Mireille Paquette

Martine Poitras

Sylvie Tétreault

**Collaborateurs externes**

Matthieu Arseneau  
Clément Carbonnier  
François Delorme  
Pierre Fortin  
Antoine Genest-Grégoire  
Chantal Jacquier  
André Lareau  
Anis Maaloul  
Ysabel Provencher  
Léa Rif

**Enseignants au département de fiscalité**

Marie-Pierre Allard  
Chantal Amiot  
Marie-Andrée Babineau  
Sophie Bélanger  
Marie-Thérèse Dugas  
Martin Dupras  
Éric Gélinas  
Mylène Gravel  
Éric Hamelin  
Luce Samoisette  
Sylvain Thibeault



## Auxiliaires et boursiers 2022-2023

### Auxiliaires 1<sup>er</sup> cycle

Léa Béliveau

### Auxiliaires et Boursiers 2<sup>e</sup> cycle

Carl-Aimé Brunet

Samuel Carbonneau

Étienne Castonguay-Laplante

François Cloutier

Sandrine Comtois

Charlie Crozier-Carle

Frédéric Deschênes

Tatiana Duval

Jordan Fournier

Marie-Ève Gaudet

Florence Lemire Jeune

Alena Mulay-Benaissa

Jean-Nicolas Tremblay

Camille Turgeon

### Auxiliaires et Boursiers 3<sup>e</sup> cycle

Éloïse Brouillard

Antoine Genest-Grégoire

Raphaël Jananji

Nicolas Proulx

Rafael Silva-Ramirez





# PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS

## Sommaire des réalisations 2022-2023 de la Chaire

**26** Cahiers de  
recherche et  
Regards CFFP

**3** Notes de recherche  
(Transformation d'essais de fin de  
maîtrise en fiscalité)

**18** Articles  
de revue

**2** Livres ou  
Chapitres de livre

**25** Bulletins de veille  
et Coup d'œil sur la  
recherche

**2** Rapports à des  
organismes

**Organisation  
d'événements (24)**  
Participation à des  
conférences/événements (16)

**Autres**

Outils / ressources (7)  
Rapport d'activités

## Publications à la Chaire

en ordre de parution

Cahier de recherche (CR)

Regard CFFP (R)

Note de recherche (N)

### Regard sur le Budget fédéral 2022

R 2022-04

8 avril 2022

Équipe de la CFFP

#### Résumé

Dans le Budget fédéral 2022, on reconnaît la signature de la ministre des Finances Chrystia Freeland où de plus grandes interventions en matière de dépenses sont compensées en partie par de nouvelles initiatives générant des recettes. Et, malgré un certain nombre d'incertitudes, les indicateurs en matière de déficit et de dette s'améliorent. Du côté de la fiscalité, notons entre autres que le nouveau Compte libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété n'a pas fini de susciter les discussions.

#### Diffusion et couverture médiatique

- Tenue d'une conférence pour présenter ce *Regard* le 8 avril 2022 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
- Marie-Ève Fournier, 7 avril 2022, « Le meilleur ami des futurs premiers acheteurs s'appelle désormais CELIAPP » *La Presse*.
- Entrevue de Luc Godbout :
  - 7 et 8 avril 2022
    - ICI Radio-Canada Première, Le 15-18
    - ICI Radio-Canada Première, Réseau, Séquence du bulletin de nouvelles
    - 98,5 FM
    - ICI RDI Zone économie
    - LCN

## Qui sont les ménages québécois travaillant au salaire minimum ou presque? Analyse de l'effet de la hausse en 2022 et des mesures exceptionnelles pour le coût de la vie

R 2022-05  
29 avril 2022

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

### Résumé

En janvier 2022, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé la hausse du taux du salaire minimum pour le 1<sup>er</sup> mai 2022 indiquant qu'il passera à 14,25 \$ l'heure, une hausse de 0,75 \$ par rapport au taux de 2021.

L'objectif du présent Regard CFFP est, encore cette année, de mesurer l'effet de cette hausse sur le revenu disponible des ménages qui travaillent au salaire minimum. Ainsi, en tenant compte du salaire, mais aussi de la fiscalité et des prestations offertes, il est possible de mesurer si la situation financière des ménages considérés s'améliore et de combien. Il sera possible d'y voir que les résultats diffèrent quant au constat relatif à la couverture des besoins de base selon que l'on tienne compte ou non des prestations québécoises temporaires pour pallier la hausse du coût de la vie.

Le texte inclut également une analyse croisée des caractéristiques des personnes travaillant au salaire minimum, et jusqu'à 125 % du salaire minimum, permettant d'entrevoir un portrait plus contrasté.

### Diffusion et couverture médiatique

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce *Regard* le 29 avril 2022 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
- Zone économie, 29 avril 2022, Luc Godbout
- Jonathan Custeau, 29 avril 2022, « [Salaire minimum : La hausse de 75 cents ne suffirait pas sans l'aide temporaire](#) », *La Tribune numérique*.
- Éric Desrosiers, 30 avril 2022, « [Des versements spéciaux bienvenus pour les travailleurs au salaire minimum](#) », *Le Devoir*.
- Jean-Michel Genois Gagnon et Francis Halin, 30 avril 2022 « [205 400 travailleurs toujours au salaire minimum au Québec](#) », *Le Journal de Montréal*.
- Anne-Sophie Roy, 30 avril 2022, « Rémunération : Les emplois au salaire minimum en voie de disparition », *Le Journal de Montréal*.
- Anne-Sophie Roy, 29 avril 2022, « [Le nombre de Québécois au salaire minimum diminue année après année](#) », *24 heures Montréal*.
- 1<sup>er</sup> mai 2022, « [Manifestions du 1<sup>er</sup> mai : de meilleurs salaires réclamés pour survivre à l'inflation](#) », *Radio-Canada*.
- Gérard Bérubé, 5 mai 2022, « [Un revenu viable malmené par l'inflation](#) », *Le Devoir*.
- Emmanuelle Gill, 6 mai 2022, « Hausse du salaire minimum : suffisant pour vivre décemment? », *Protégez-vous* (web).
- 2 mai 2022, « Salaire minimum », ICI Radio-Canada Première (bulletin de nouvelles)
- 18-19 janvier 2023 : 98,5 FM.
- Marie-Soleil Brault, 23 janvier 2023, « Le salaire minimum n'est plus à la mode », Les Coops de l'information

## Les contours du nouveau CELIAPP, encore beaucoup de précisions à venir

R 2022-06

9 mai 2022

Luc Godbout

### Résumé

Le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) est la nouveauté fiscale touchant les particuliers la plus significative annoncée dans le budget fédéral 2022. Il s'agit d'un compte enregistré mis en place pour permettre aux particuliers d'épargner en vue de l'achat de leur première propriété.

Au moment d'écrire ces lignes, il convient de signaler que le gouvernement n'a dévoilé que les éléments clés de la conception du CELIAPP, d'autres détails devront être précisés dans le texte législatif à venir. Toutefois, ce régime, tel que décrit dans le budget, combine les avantages d'un Régime enregistré d'épargne retraite (REER), soit la déductibilité des cotisations et d'un Compte d'épargne libre d'impôt (CELI), soit la non-imposition des retraits.

Il est prévu que ce régime voit le jour en 2023 et dès lors, il permettra aux résidents canadiens âgés d'au moins 18 ans qui n'ont pas été propriétaire dans l'année de l'ouverture du compte et les quatre années précédentes d'épargner en vue d'acheter une propriété. Les cotisations maximales de 8 000 \$ par année, pour un maximum de 40 000 \$, seront déductibles du revenu alors que les rendements et le retrait pour l'achat d'une première propriété ne seront pas imposables. Le retrait ne pourra être effectué qu'une seule fois, et au plus tard 15 ans après l'ouverture du compte.

Cette analyse recense les caractéristiques connues ou présumées du CELIAPP et présente les similitudes, et ce qui le distingue du CELI et du REER. Il aborde également feu le Régime enregistré d'épargne logement pour tirer quelques leçons du passé. Puis, basé sur les seules connaissances actuelles, le texte nomme des alternatives possibles et fait quelques observations relativement à des planifications fiscales. La conclusion soulève plusieurs questions et note la nécessité de mieux cerner tous les contours du CELIAPP.

### Diffusion et couverture médiatique

- Également publié dans *Stratège*, Association de planification fiscale et financière (été 2022), vol. 27, no 2.
- Participation à la capsule « Pause Café de l'APFF »
- Pierre-Yves McSween, chronique, 10 mai 2022, « Le CELIAPP est-il un outil improvisé? », *98,5 FM et réseau*.
- Entrevue de Luc Godbout, 10 mai 2022, 107,7 FM Estrie
- Daniel Germain, 11 mai 2022, « [CELI immobilier: des réponses à vos questions](#) », *Le Journal de Québec*.
- 11 mai 2022, cité à la période de questions et réponses orales, Séance de l'Assemblée nationale du Québec.

**La notion d'avantage à l'actionnaire**

N 2022-01

11 mai 2022

Jordan Fournier

**Résumé**

En raison de son statut de personne morale, la société par actions est une personne distincte de ses actionnaires aux fins de l'impôt sur le revenu. La confusion du patrimoine d'une société avec celui d'un actionnaire, par exemple lorsque la société assume des dépenses personnelles de l'actionnaire ou que l'actionnaire utilise des biens de la société à des fins personnelles, peut entraîner des conséquences fiscales importantes. Le présent texte fait un tour d'horizon des notions de base relativement au concept d'avantage à l'actionnaire et décrit les conditions d'application du paragraphe 15(1) L.I.R. ainsi que la façon de calculer la valeur de l'avantage à l'actionnaire. Le texte expose ensuite différents cas qui peuvent déclencher l'imposition d'un avantage à l'actionnaire, comme l'utilisation d'une résidence appartenant à la société, le paiement par la société d'un voyage ainsi que les programmes de fidélisation.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Note de recherche préparée en parallèle à l'essai de l'auteur à la maîtrise en fiscalité.

**Guide – Simulateur fiscal du Québec Édition 2022**

20 juin 2022

Julie S. Gosselin, Suzie St-Cerny et Luc Godbout

**Résumé**

Le principal objectif du Simulateur fiscal du Québec est de permettre aux utilisateurs de calculer l'effet de modifications de principaux paramètres fiscaux sur les recettes fiscales du gouvernement du Québec en 2022, ainsi que sur le revenu disponible des ménages québécois.

Le simulateur permet de modifier une dizaine de mesures fiscales, avec 28 paramètres et, pour chacun de ceux-ci, entre un et 20 changements sont possibles.

En vue de la campagne électorale du Québec 2022, le simulateur a été révisé entièrement. De nouvelles mesures ont été ajoutées ainsi qu'une projection des répercussions sur le cadre financier du gouvernement.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Francis Vailles, 30 août 2022, « De gros bonbons payés avec la dette », *La Presse*.
- Daniel Germain, 30 et 31 août 2022, « Québec 2022 : qui profitera des réductions d'impôt ? », *Journal de Québec*, *Journal de Montréal*.
- Michel Girard, d'impôt pour 2,4 millions de contribuables », *Journal de Montréal*.
- Paul Journet, 3 septembre 2022, « Lent départ, dérapage rapide », *La Presse*.
- Jean-Philippe Cipriani, 29 septembre 2022, « Si vous votiez avec votre portefeuille », *L'actualité*.
- Michel Girard, 15 décembre 2022, « Qui va vraiment profiter des baisses d'impôt? », *Journal de Montréal*.
- Martin Jolicoeur, 12 janvier 2023, « Syndicat : la FTQ en guerre pour les services publics », *Journal de Montréal*.
- Michel Girard, 3 mars 2023 « Non, on n'a vraiment pas les moyens de baisser les impôts », *Journal de Montréal*.

**Panorama des finances publiques du Québec – Édition 2022**

CR 2022-08

23 juin 2022

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers

**Résumé**

L'édition 2022 du Panorama des finances publiques du Québec se penche sur les revenus, les dépenses, le solde budgétaire et la dette, tant du côté du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec que des administrations publiques au Québec. Ces éléments y sont présentés en proportion du produit intérieur brut. Les figures et tableaux contenus dans le cahier permettent d'éclairer sur la situation actuelle du Québec à l'égard des principaux indicateurs de finances publiques, ceux-ci ayant été considérablement affectés par la crise pandémique.

Cette 5<sup>e</sup> édition présente les données historiques s'étendant jusqu'à 2020 (ou 2020-2021), première année pandémique, auxquelles se voient juxtaposées les prévisions déposées dans le cadre des derniers budgets.

Les deux premières sections du Panorama présentent les principales données de finances publiques relatives aux gouvernements fédéral et du Québec ainsi qu'une comparaison des finances publiques du Québec à celle des autres provinces canadiennes.

La dernière section porte quant à elle sur les opérations des administrations publiques au Québec. Le concept d'administrations publiques, avec ses limites, jette un éclairage différent sur la situation au Québec en permettant, à la fois, de prendre la mesure de l'action conjointe des deux ordres de gouvernement (qui poursuivent chacun leurs propres politiques budgétaires) et de comparer le Québec à l'international.

Si l'analyse montre que le déficit fédéral de l'année pandémique a été le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale, les prévisions laissent toutefois anticiper une amélioration rapide des indicateurs de finances publiques.

Du côté du Gouvernement du Québec, il est prévu que les revenus et les dépenses consolidés retrouvent leurs niveaux prépandémiques dès 2023-2024 tandis qu'un retour à l'équilibre au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire est prévu en 2027-2028, favorisé par un service de la dette qu'on anticipe sous contrôle.

**Diffusion et couverture médiatique**

– Francis Vailles, 3 septembre 2022, « Les Québécois et les baisses d'impôt », La Presse.



## Un regard éclairé sur le travail une fois à la retraite

R 2022-07

14 juillet 2022

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

### Résumé

Parmi les solutions avancées pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre, le travail des aînés ou le retour au travail de retraités est régulièrement énoncé. Pour que les travailleurs d'expérience acceptent de rester sur le marché du travail, il faut que l'environnement soit propice et il est sûrement possible d'atténuer certains irritants. Après plusieurs interventions de chercheurs de la CFFP sur la question des avantages financiers, le présent Regard CFFP vise à revenir sur cette question pour faire le point et défaire certaines idées reçues.

Le texte présente d'abord des éléments contextuels situant les questions relatives au marché du travail ainsi qu'aux mesures et programmes touchant les travailleurs d'expérience. Puis, une analyse par cas types montre la portion conservée du revenu de travail lorsque des personnes à la retraite décident de retourner sur le marché du travail. Enfin, bien que les cas types montrent des taux de conservation assez élevés, six pistes de réflexion sont mises de l'avant pour rendre encore plus avantageux, pour plusieurs, le travail à l'âge de la retraite.

### Diffusion et couverture médiatique

- Marc Vallières, 14 juillet 2022, « Des pistes pour améliorer la fiscalité des aînés salariés », *La Presse*.
- Entrevue radio, Luc Godbout, 14 juillet 2022 : Radio X Saguenay, Midi Pile ; 98,5 FM; QUB radio;
- Entrevue Luc Godbout, 14 juillet 2022, ICI RDI *Zone économie*.
- Entrevue 19 juillet 2022, Radio-Canada Saguenay, *Place publique*
- François Gagnon, 15 juillet 2022, a cité l'étude dans une chronique, *98,5 FM*.
- Stéphane Rolland, 15-16-19 juillet, « Travailler à l'âge de la retraite est plus payant qu'on le croit, dit un rapport », *La Presse Canadienne (Le Devoir, Les Affaires, La Presse, Site web Avantages)*.
- Charles Millard, Président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec, 18 juillet 2022, « La grande séduction (bis) », Opinion *La Presse*.
- 19 juillet 2022, Participation de Luc Godbout à l'émission, « Périodes des questions », ICI RDI.
- Michel Girard, 23 juillet 2022, « L'inflation étouffe lentement les retraités », *Le Journal de Montréal*.
- 23 août 2022/24 août 2022 : cité dans un reportage dans les bulletins de nouvelles de *ICI Radio-Canada Première* et dans reportage de l'émission *L'heure du monde*; Entrevue de Luc Godbout à l'émission *L'heure du monde*.
- Gérard Bérubé, « Séduction 65 », 25 août 2022, *Le Devoir*.
- Daniel Germain, 25 août 2022, « Payant, travailler à la retraite? », *Le Journal de Montréal*.
- Gérard Bérubé, 30 août 2022, « Est-ce rentable de travailler quand on est retraité? », *Le Devoir*.
- Marie-Soleil Brault; Jean-Nicolas Patoine, 3 septembre 2022, « Une mine d'or aux cheveux d'argent », *Le Soleil*.
- Cédric Thévenin, 17 septembre 2022, « Travailler peut parfois pénaliser les retraités », *Acadie Nouvelle*.
- Cédric Thévenin, 26 septembre 2022, « Le grand retour des retraités sur le marché du travail », *Acadie Nouvelle*.
- Isabelle Delorme, 15 octobre 2022, « Retraités: pour un retour au travail gagnant-gagnant », *Le Devoir*.

- 
- Entrevue de Luc Godbout, 24 octobre 2022, L'effet Normandea, 98,5 FM et réseau
  - Déjeuner conférence de Luc Godbout à Sherbrooke, 26 octobre 2022, Fédération des chambres de commerce du Québec.
  - Simon Roberge, 26 octobre 2022 « Les sept mesures de Luc Godbout pour ramener les travailleurs expérimentés », *La Tribune*.
  - Simon Roberge, 27 octobre 2022, « L'âgisme encore bien présent chez les employeurs », *La Tribune*.
  - Cité par le ministre des Finances à « Puisqu'il faut se lever », 9 décembre 2022.
  - 14 décembre, calculs cités à la radio, 97,1 *Debout Côte-Nord* / 97,5 *La Pocatière et autres*
  - Emmanuelle Grill, étude citée, 11 février 2023, « Travailler à la retraite, c'est peut-être bien plus rentable que vous le pensez », *Journal de Montréal/de Québec*.
  - David Truong, 22 mars 2023, « Rentable de travailler à 65 ans », *Conseiller* (web).
-

---

**Les programmes de divulgations volontaires au Canada et au Québec : à la recherche de l'équilibre entre attrait et équité**N 2022-02  
20 juillet 2022Adèle Gagnon-Leroux

---

**Résumé**

Le Programme des divulgations volontaires fédéral et le Programme de divulgation volontaire québécois ont été refondus respectivement en mars 2018 et en décembre 2019. L'auteure traite de l'évolution historique de ces programmes et compare les effets de leur refonte respective. Elle en analyse les avantages et les inconvénients ainsi que les faiblesses. Elle évoque la pertinence d'apporter de nouvelles modifications aux programmes refondus tout en gardant un équilibre entre leur attrait pour les contribuables en situation d'inobservation fiscale et l'équité pour les contribuables qui respectent leurs obligations fiscales.

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études d'Adèle Gagnon-Leroux, diplômée de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Adèle Gagnon-Leroux (2022) « Les programmes de divulgations volontaires au Canada et au Québec : à la recherche de l'équilibre entre attrait et équité », *Revue de planification fiscale et financière*, vol. 42, n° 2.
-

## Un directeur parlementaire du budget au Québec? Regard sur le rôle et les structures d'« institutions fiscales indépendantes » au Canada et dans les pays de l'OCDE

CR 2022-09  
22 juillet 2022

Matis Allali et Luc Godbout

### Résumé

Le directeur parlementaire du budget s'inscrit dans la grande famille des « institutions fiscales indépendantes » (IFI) qui sont des organismes indépendants, financés à même les fonds publics et généralement placés sous l'autorité du pouvoir exécutif (le gouvernement) ou encore du pouvoir législatif (le parlement) afin d'assurer une surveillance et une analyse non partisans des politiques et des performances fiscales de l'État et même, parfois, de prodiguer des conseils à ce sujet.

Afin de mieux saisir le concept d'IFI, la valeur de la contribution de ces institutions dans le processus de gestion budgétaire ainsi que les meilleures pratiques qui favorisent leur efficacité, les auteurs font un tour d'horizon de la question dans les pays de l'OCDE. La première section définit le concept d'IFI et en décline les différents modèles, en expliquant leur contexte d'émergence, leurs objectifs généraux, leurs tâches et mandats spécifiques, les ressources dont ils disposent et leur efficacité. La deuxième section brosse un portrait des meilleures pratiques, selon l'OCDE, relatives à la mise en place des IFI et à leurs activités. La troisième section donne l'état des lieux des IFI au Canada, en décrivant le bureau du directeur parlementaire du budget au fédéral et le bureau du directeur de la responsabilité financière de l'Ontario. La quatrième section soulève des pistes de réflexion pour la création éventuelle d'un directeur parlementaire du budget au Québec.

### Diffusion et couverture médiatique

- Matis Allali et Luc Godbout (2022), « Un directeur parlementaire du budget au Québec? Regard sur le rôle et les structures d'« institutions fiscales indépendantes au Canada et dans les pays de l'OCDE », vol. 42, n° 2, *Revue de planification fiscale et financière*

## Élections du Québec 2022 – Synthèse des cadres financiers des partis politiques

R 2022-08

20 septembre 2022

Suzie St-Cerny, Luc Godbout, Yves St-Maurice et Frédérick Hallé-Rochon

### Résumé

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale 2022, la CFFP a organisé une série de conférences sur des enjeux de finances publiques qui s'est terminée par un débat. En marge de ces activités, et comme lors des dernières campagnes électorales, la CFFP produit une synthèse des cadres financiers des partis politiques.

L'exercice consistant à la préparation et à la publication des cadres financiers par les partis dans une campagne électorale est utile et pertinent. Il s'agit d'un exercice exigeant pour les partis, mais qui a le mérite de les forcer à chiffrer leurs promesses, que ce soit l'ajout ou le changement d'un programme ou d'un impôt. Ils doivent alors montrer comment ces promesses s'inscrivent dans un cadre budgétaire de court et de moyen terme.

La présente synthèse indique les principaux engagements touchant les revenus et les dépenses, et leurs effets sur une série d'indicateurs de finances publiques. Évidemment, il convient de souligner que la présentation ne porte aucune appréciation de la pertinence des mesures ni de la faisabilité à les mettre en œuvre. Cette synthèse se veut surtout une source d'information supplémentaire aux lecteurs pour faciliter la compréhension et la comparaison de cadres financiers préparés par les principaux partis politiques.

### Diffusion et couverture médiatique

- Vincent Brousseau-Pouliot, 21 septembre 2022. « Des cadres financiers tirés par les cheveux », *La Presse*.
- Simon Roberge, 24 septembre 2022, « Équilibre budgétaire: Cinq partis, cinq visions », *La Tribune*.
- Philippe Mercure, 25 septembre 2022, « La gauche et la droite au Québec », *La Presse*.
- Philippe Mercure, 26 septembre 2022, « Derrière la façade d'Éric Duhaime », *La Presse*.
- QUB Radio, 26 septembre 2022
- Michel Girard, 1<sup>er</sup> octobre, « Des cadres financiers déjà périmés », *Journal de Montréal*.

## Encadré : Élections du Québec 2022 – Couverture médiatique

La Chaire a été fortement sollicitée par les journalistes tout le long de la campagne électorale, tant pour des entrevues sur des promesses fiscales que pour mieux comprendre divers aspects de la fiscalité et des finances publiques abordés pendant la campagne électorale. Également, des textes passés de la Chaire ont été cités dans le cadre d'analyse sur des sujets abordés pendant la campagne électorale. À cet égard, voici un aperçu de la couverture médiatique de la Chaire en lien avec cette campagne électorale.

- Clémence Pavic, 30 août 2022, « Quelles sont les baisses d'impôts promises par les partis? », *Le Devoir*. (texte et Chaire citée à ICI Radio-Canada Première (Sherbrooke) et CHOI Radio X 98,1)
- Stéphanie Grammond, 30 août 2022, « Des baisses d'impôt irresponsables », *La Presse*.
- Jean-Philippe Cipriani, 30 août 2022, « Il faut qu'on parle du Fonds des générations », *L'Actualité* (site web).
- Gérard Bérubé, 1<sup>er</sup> septembre 2022, « Inflation redistribuée », *Le Devoir*.
- Charles Milliard, 1<sup>er</sup> septembre 2022, « Fonds des générations : négliger demain pour gagner aujourd'hui », *La Tribune*.
- Francis Hébert-Bernier, 1<sup>er</sup> septembre 2022, « Réduire la dette, la bonne façon de servir les futures générations? », *Pivot* (site web réf.),
- Éric Desrosiers, 2 septembre 2022, « De la tentation de pelleter par en avant », *Le Devoir*.
- Francis Vailles, 3 septembre 2022, « Les Québécois et les baisses d'impôt », *La Presse*.
- Marc-André Sabourin, 7 septembre 2022, « Inflation : Penser d'abord aux moins nantis », *L'Actualité*
- 7-8 septembre 2022, MSN Canada (web site ref.) MSN News CA (en) « Quebec election: Liberals, CAQ criticize Québec solidaire's wealth tax proposal »
- Entrevue de Luc Godbout (impôt successions-impôt richesse), 8 septembre 2022, ICI Radio-Canada Première (Sherbrooke).
- Gérald Fillion, 10 septembre 2022, « Élections 2022 : 10 bonnes mesures économiques », *ICI Radio-Canada - Nouvelles* (site web).
- 11 septembre 2022, *ICI RDI, Radio-Canada Télé*.
- Paul Journet, 8 septembre 2022, « La richesse, version ultra-large », *La Presse*.
- Francis Vailles, 12 septembre 2022, « On taxe déjà les morts au Québec », *La Presse*.
- Entrevue de Luc Godbout :
  - 12 septembre 2022 : Zone Économie, ICI RDI et ICI Radio-Canada Première.
  - 13 septembre 2022 : entrevue de Zone économie adaptée, site de Radio-Canada, « Quoi penser des cadres financiers soumis aux Québécois jusqu'à présent? »
  - 13 septembre, *Le Québec maintenant, 98.5 FM et réseau*
  - 15 septembre 2022 : *Le Québec matin, LCN*
- Mylène Crête, 15 septembre, « Près de 30 milliards de baisses d'impôt avec un retour à l'équilibre », *La Presse*.
- Éric Desrosiers, 15-16 septembre 2022, « Les cadres financiers des grands partis décortiqués », *Le Devoir*.
- Francis Vailles, 17 septembre 2022, « Comment la gauche et la droite jouent avec nos finances », *La Presse*.
- Éric Desrosiers, sur la taxe de succession, 21 septembre 2022, « Ces riches insoupçonnés », *Le Devoir*.
- Olivier Bachand, 27 septembre 2022, « La Vérif : la calculatrice de Québec solidaire est-elle fiable? », *site web ICI Radio-Canada Nouvelles*.
- Paul Journet, 29 septembre, « Les moyens de l'ambition », *La Presse*
- Vincent Brousseau-Pouliot, 29 septembre 2022. « Vite, un économiste pour QS ! », *La Presse*
- 30 septembre 2022, « Interactif - Quel serait l'impact des promesses fiscales des partis sur votre portefeuille? » *Le Devoir*
- Éric Desrosiers, 30 septembre 2022, « Trois cas pour mettre à l'épreuve les promesses en finances personnelles », *Le Devoir*
- Entrevue de Luc Godbout, 4 octobre 2022, Zone Économie, ICI RDI
- Éric Desrosiers, 7 octobre 2022, « Des promesses de la CAQ pourraient changer de nom avec la récession », *Le Devoir*.

**La relation paradoxale des Québécois face au fardeau fiscal**CR 2022-10  
7 octobre 2022

Frédéric Hallé-Rochon, Luc Godbout et Antoine Genest-Grégoire

**Résumé**

Depuis 2005, la CFFP étudie la perception des Québécois face au fardeau fiscal.

Les Québécois ont été sondés afin de répondre à plusieurs questions concernant le fardeau fiscal. Outre le fardeau fiscal comme tel, le cahier présente aussi l'opinion des Québécois sur une potentielle hausse de la TVQ pour financer des services précis, ainsi que leur opinion sur le groupe de personnes à prioriser pour réduire les impôts sur le revenu, si les finances publiques le permettent. Ils ont été sondés sur leur perception de payer trop d'impôts avec et sans considération des services publics reçus. Puis, une question portant sur la juste part des services reçus tirée d'une enquête internationale leur a été posée, ce qui permet la comparaison avec les répondants d'autres juridictions.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Simon Roberge, 7 et 8 octobre, « La moitié des Québécois s'estime trop imposée », *La Tribune*
- 7 octobre, *ICI Radio-Canada Première*.
- Éric Desrosiers, 8 octobre 2022, « Les Québécois estiment payer trop d'impôts, mais accepteraient d'en faire plus », *Le Devoir*.
- Michel Girard, 8 octobre 2022, « Une relation compliquée avec le fardeau fiscal », *Le Journal de Montréal*.
- Mikaël Bergeron, 8 octobre 2022, « Les impôts, ça fait peur ! », *La Tribune*.
- Marie-Ève Fournier, 9 octobre, « Payez-vous trop d'impôts ? », *La Presse*.
- Philippe Mercure, 9 octobre 2022, « Avant de parler de prochaines baisses d'impôt », *La Presse*.
- 10 octobre 2022, *98,5 FM*.
- Éric Desrosiers, 11 octobre 2022, « Le Québécois payent-ils trop d'impôts? », *Le Devoir*.
- Entrevue Luc Godbout, 11 octobre 2022, *L'effet Normandeau*, 98,5 FM et Réseau.
- Paul Journet, 9 décembre 2022 « Même promesse, différente raison » *La Presse*

**L'inventaire des mesures écofiscales – édition 2022**

CR 2022-11

12 octobre 2022

Samuel Carbonneau, Michaël Robert-Angers et Lyne Latulippe

**Résumé**

L'inventaire des mesures écofiscales au Québec sert à recenser les principaux instruments économiques visant à contrôler la pollution et gérer les ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

Ce recensement s'appuie sur la définition utilisée par l'OCDE et vise à identifier l'« ensemble des impôts, taxes et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant ou, plus généralement, par un produit ou un service qui détériore l'environnement ou qui se traduit par un prélèvement sur des ressources naturelles ». Nous avons ajouté à l'analyse les dépenses fiscales favorables à l'environnement.

Deux types de mesures écofiscales sont principalement utilisés par les deux paliers gouvernementaux au Québec. D'une part, des taxes, frais, charges et droits sur les biens et activités dommageables à l'environnement (« prélèvements écofiscaux ») sont issus des législations québécoise et canadienne (loi fiscale, réglementation ou autres) et viennent s'ajouter directement au prix de vente ou encore au prix de production. Ils seront assumés par le client final. Ces prélèvements permettent d'inclure au prix d'un bien ou d'un service, une partie ou la totalité de son coût social et environnemental (le coût associé à l'effet de la pollution sur la santé humaine, le coût de la réhabilitation d'un site, etc.).

D'autre part, des allègements à la fiscalité des sociétés, des particuliers et aux taxes à la consommation sont prévus afin d'encourager l'adoption de modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement (« dépenses écofiscales »). Ces incitatifs environnementaux font l'objet d'une recension dans les documents annuels *Dépenses fiscales* et *Rapport sur les dépenses fiscales fédérales* produits respectivement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. On y évalue notamment le coût des mesures préférentielles accordées en allègements fiscaux aux contribuables en termes de perte de recettes fiscales gouvernementales.

Cette 4e édition regroupe les mesures écofiscales sous la classification utilisée par Eurostat/OCDE (énergie, transports, pollution et ressources), ce qui permet, jusqu'à un certain point, de dresser des comparaisons internationales par base d'imposition.

**Diffusion et couverture médiatique**

- 18-19 décembre. Isabelle Porter et Sébastien Tanguay, « Une bonne idée, la taxe spéciale pour l'environnement? », *Le Devoir*.
- 22 janvier 2023, Entrevue radio de Lyne Latulippe à l'émission *Feu vert* de Radio-Canada sur l'écofiscalité.



## **Imposition implicite du second apporteur de revenu au sein du couple – Comment se compare le Québec au Canada et à l'international**

R 2022-09  
27 octobre 2022

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout

### **Résumé**

Dans un régime où plusieurs mesures fiscales de type déductions, crédits et prestations fiscalisées (telles que les prestations pour enfants) sont offertes et que certaines de celles-ci peuvent varier sur la base du revenu familial, la participation d'un second conjoint au marché du travail pourrait être perçue comme faisant l'objet d'une imposition implicite plus lourde que celle du premier conjoint. Ceci est particulièrement marqué si la réduction des crédits, déductions et prestations fiscalisées versées ne débute qu'à compter d'un seuil minimal de revenu familial et que celui-ci est atteint avant la prise en compte du revenu du second apporteur. C'est alors que ce second revenu vient pleinement réduire ces allègements fiscaux.

Au Québec, la participation des deux conjoints au marché du travail permet clairement de hausser le revenu familial. Néanmoins, selon la situation familiale, le revenu familial ou encore, le cas échéant, le type de services de garde fréquenté, la comparaison interprovinciale et internationale indique que l'imposition implicite du second apporteur de revenu au sein du couple peut être relativement élevée. On constate toutefois que l'utilisation de service de garde à contribution réduite permet d'améliorer le classement du Québec en cette matière.

À l'aide de trois familles types et de combinaisons de revenus de travail, ce texte se penche sur l'imposition implicite du second revenu au sein du couple au Québec, au Canada et parmi les pays de l'OCDE. Après avoir brossé un rapide portrait des revenus tirés du marché du travail des couples québécois, une mesure de l'imposition marginale est présentée et une utilisation détaillée de celle-ci est présentée en seconde partie, ce qui permet de mieux comprendre le phénomène. En troisième et quatrième partie, des comparaisons pancanadiennes et internationales sont effectuées.

## Allocation canadienne pour enfants : est-il possible de revoir ses paramètres pour mieux encourager la participation au marché du travail?

R 2022-10  
1 novembre 2022

Suzie St-Cerny et Luc Godbout

### Résumé

Au fil des années, les mesures fiscales fédérales pour enfants ont évolué pour converger vers une prestation unique au titre de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), qui est relativement généreuse pour une grande quantité de familles canadiennes. La configuration de l'ACE varie selon l'âge, le nombre d'enfants et le revenu familial. Les deux seuils et huit taux de réduction ont, dans certains cas, pour effet une hausse significative du taux effectif marginal d'imposition dans des zones où ces derniers peuvent être déjà élevés, d'où un impact négatif sur l'incitation au travail.

Alors, est-il possible de modifier les paramètres de l'ACE pour apporter des améliorations à l'incitation au travail ? Si oui, quelles en seraient les répercussions sur le coût financier pour le gouvernement ou encore sur la valeur de l'ACE reçue par les familles ?

Le présent *Regard CFFP* présente quatre options de révisions des paramètres de l'ACE visant à diminuer les possibles effets désincitatifs au travail. Les impacts de ces révisions sur les taux effectifs marginaux d'imposition, sur le coût du programme, sur la distribution de l'ACE parmi les familles canadiennes et sur les montants de l'ACE reçus par les familles sont tour à tour présentés pour chacune des options.

En bout de piste, il est possible d'avancer que selon la volonté du gouvernement fédéral d'ajouter des sommes à l'ACE ou de la réformer à l'intérieur du même budget, il vaut la peine d'explorer diverses avenues de changements, car même s'il est politiquement difficile de revoir des programmes sachant que des « perdants » pourraient apparaître, cela pourrait pour atténuer des effets négatifs découlant de l'actuelle ACE.

Dans le contexte de la transition démographique, il faut prendre le temps de considérer chaque geste qui permettrait de combattre la rareté de la main-d'œuvre.

### Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout et Suzie St-Cerny (automne 2022) « La face cachée de l'Allocation canadienne pour enfants / A Dark Side to the Canada Child Benefit » Note de renseignement/Intelligence Memo, Institut CD Howe.

**Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers : pourquoi, comment, quand?**R 2022-11  
17 novembre 2022

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

**Résumé**

La Coalition Avenir Québec (CAQ), qui forme le gouvernement suite à la campagne électorale de 2022, a promis une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers de 7,4 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années (baisse de 1 point de pourcentage des deux premiers taux du barème).

Le présent texte analyse cette promesse en commençant par un pas de recul, c'est-à-dire faisant d'abord certains constats relatifs aux impôts sur le revenu des particuliers qui expliquent que certains souhaitent les réduire. Ensuite, la promesse et trois options alternatives de réductions de l'impôt des particuliers au même coût sont présentées et analysées. Leurs effets sur les écarts fiscaux avec l'Ontario, sur des indicateurs d'incitation au travail et sur le revenu disponible des individus sont ensuite mesurés. Enfin, des considérations quant au coût de cette réduction sont brièvement abordées.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Entrevue de Suzie St-Cerny, 17 novembre 2022, *Zone Économie*, ICI RDI.
- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce *Regard CFFP* le 17 novembre 2022 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
- Stéphanie Grammond, 9 décembre 2022, « La fin de la béatitude fiscale », *La Presse*
- Gérald Fillion, 3 mars 2023 « Pourquoi l'inflation est-elle plus élevée au Québec? » ICI Radio-Canada (site web).

**Le crédit d'impôt pour le soutien des aînés : entre bonification et promesse**

R 2022-12

17 novembre 2022

Suzie St-Cerny et Luc Godbout

**Résumé**

Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien des aînés, qui s'adresse aux aînés de 70 ans et plus à revenu modeste, est apparu en 2018 et a été bonifié en 2021, passant de 200 \$ à 400 \$ par aîné. Puis, durant la campagne électorale québécoise de 2022, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a promis de faire passer le montant maximal de soutien à 2 000 \$.

L'objectif du présent texte est de montrer l'évolution de cette mesure d'aide offerte aux aînés de 70 ans et plus, de voir son effet sur leur revenu disponible et sur le nombre de bénéficiaires. Des propositions alternatives de bonification sont également étudiées, visant à offrir d'autres options de politique pour des objectifs différents ou plus près des objectifs initiaux de la mesure.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Simon Roberge, 18 novembre 2022, « Des ménages bien nantis recevraient aussi le soutien financier aux aînés promis par la CAQ », *La Tribune*.
- 18 novembre 2022, cité au 98,5 FM
- Daniel Germain, 13 décembre 2022. « Les 2000 \$ aux aînés, est-ce là pour rester? », *Les coops de l'information*
- 15 février 2023, cité au 92,5 FM
- André Dubuc, 6 mars 2023, « Du soutien aux aînés », *La Presse*.
- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Regard CFFP le 17 novembre 2022 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).

## Une taxe sur les boissons sucrées au Québec? Raisons d'être et modalités possibles

CR 2022-12  
28 novembre 2022

Antoine Genest-Grégoire, Tommy Gagné-Dubé et Luc Godbout

### Résumé

Un nombre croissant de juridictions utilisent la taxation des boissons sucrées. Au Canada, Terre-Neuve-et-Labrador est devenue la première province à y recourir alors que sa taxe sur les boissons sucrées est entrée en vigueur le 1er septembre 2022. Au Québec, l'idée fait son chemin et suscite la réflexion.

Afin de mieux saisir les tenants et aboutissants de la taxation des boissons sucrées, les auteurs s'intéressent aux enjeux, aux effets économiques et aux aspects fiscaux d'une telle taxe dans une perspective québécoise. La première section situe la taxation des boissons sucrées comme une réponse à des enjeux de santé publique et examine comment son utilisation peut répondre à ces enjeux, à la fois par la modification du comportement qu'elle induit et par l'utilisation des revenus qu'elle génère. La deuxième section recense les principales initiatives de taxation des boissons sucrées dans différentes juridictions et présente les effets simulés d'une telle taxe pour le Québec. La troisième section porte sur les aspects fiscaux des taxes sur les boissons sucrées dans le contexte juridique canadien, s'intéressant notamment aux types de taxes qui peuvent être utilisées ainsi qu'à leur constitutionnalité, puis se termine par une discussion sur l'initiative de Terre-Neuve-et-Labrador en la matière.

### Diffusion et couverture médiatique

- Antoine Genest-Grégoire, Tommy Gagné-Dubé et Luc Godbout (2022) «Une taxe sur les boissons sucrées au Québec? Raisons d'être et modalités possibles », *Revue de planification fiscale et financière*, Vol. 42, n° 3.
- Simon Roberge, 28-29 novembre 2022, « Boissons sucrées: une possible taxe devra être visible sur les tablettes », *La Tribune*.
- Stéphanie Bérubé, 29 novembre 2022, « Taxer, oui, mais taxer bien », *La Presse*.
- Émissions de radio, 29 novembre 2022 : 98,5 FM et réseau Cogeco; ICI Radio Canada Première, Trois-Rivières; CFMV Bleu FM, Chandler; 97,5 FM, La Pocatière.
- Geneviève Abran, 6 décembre 2022, « Une taxe de 20% sur les boissons sucrées serait efficace pour décourager sa consommation », *Le Journal de Montréal*

**Regard sur la mise à jour économique et financière 2022 du Québec**

R 2022-13

9 décembre 2022

Collectif

**Résumé**

Le cycle budgétaire du Québec, dont fait partie le *Point sur la situation économique et financière du Québec*, est au cœur du travail de la Chaire en fiscalité et en finances publiques (CFFP). Une analyse initiale de ce Point est faite par l'équipe de la CFFP sous la forme d'un *Regard sur la mise à jour économique et financière 2022 du Québec* qui décortique ce qui est considéré comme les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale du document présenté le 8 décembre 2022.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce *Regard* le 9 décembre 2022 (voir section *Organisation d'évènements* du présent rapport).
- Entrevues de Luc Godbout, 8 ou 9 décembre 2022 :
  - Mario Dumont, *LCN*.
  - le 15-18, *ICI Radio-Canada Première*.
  - Zone économie, *ICI RDI*.
- Michel Girard, 9 et 10 décembre, « Mise à jour économique : bye bye, baisse d'impôt? », « Une baisse d'impôt payée par les générations futures », *Journal de Montréal*.
- Stéphanie Grammond, 9 décembre 2022, « La fin de la béatitude fiscale », *La Presse*.
- Paul Journet, 9 décembre 2022 « Même promesse, différente raison » *La Presse*.

## Entre inflation et mesures ponctuelles : qu'en est-il de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois?

R 2022-14

21 décembre 2022

Frédéric Hallé-Rochon, Luc Godbout et Suzie St-Cerny

### Résumé

Si depuis la mise en place de la politique de ciblage de l'inflation de la Banque du Canada au début des années 1990, l'inflation n'était plus énormément discutée dans les médias, force est de constater qu'avec les pressions inflationnistes, le sujet est revenu en force. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec et celui du Canada auront versé des montants en 2022 à plusieurs ménages à titre de mesures exceptionnelles pour pallier la hausse du coût de la vie.

Après s'être attardé aux définitions et aux concepts autour du pouvoir d'achat et des termes qui y sont associés (coût de la vie, inflation), le Regard CFFP présente un indicateur de pouvoir d'achat et analyse son évolution pour différents types de ménages aux revenus disponibles médians sur un horizon de 23 ans, de 2000 à 2023. Il aborde plus précisément le cas de ménages non aînés et de ménages aînés de différents âges. L'exercice est aussi fait pour des ménages à revenu plus modeste travaillant au salaire minimum. De plus, l'impact sur le revenu disponible des mesures ponctuelles liées au coût de la vie est évalué.

### Diffusion et couverture médiatique

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce *Regard* le 21 décembre 2022 (voir section *Organisation d'évènements* du présent rapport).
- Claude Plante, 21 décembre 2022, « Inflation: la hausse des salaires et l'aide des gouvernements ont compensé », *La Tribune*.
- Éric Desrosiers, 22 décembre 2022 « L'aide des gouvernements a fait contrepoids à l'inflation », *Le Devoir*.
- Entrevue de Luc Godbout, 21 et 22 décembre 2022 :
  - Zone économie, ICI RDI.
  - ICI Radio-Canada Première Sherbrooke
  - Puisqu'il faut se lever, 98,5 FM
  - Mario Dumont, QUB radio
- Francis Vailles, 22 décembre 2022, « Surprise, votre pouvoir d'achat augmente! », *La Presse*.
- Daniel Germain, 22 décembre 2022, « Votre pouvoir d'achat se porte assez bien, merci! », *Les Coops de l'information*.
- Éric Desrosiers, 23 décembre 2022 « La peur que les salaires alimentent l'inflation semble exagérée », *Le Devoir*.
- Guillaume Cyr, 23 décembre 2022, « Le pouvoir d'achat des Québécois a augmenté depuis 20 ans », *24 heures*.
- Daniel Germain, 23-24 décembre 2022, « Notre argent s'évapore, mais comment? », *Les Coops de l'information*.
- Mickaël Bergeron, Chronique, 28 décembre, cité dans « Le mirage du pouvoir d'achat », *La Tribune*.
- Stéphanie Bérubé, 15 janvier 2023, « La vie (et le budget) en solo », *La Presse*.

## Les paramètres du nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CÉLIAPP)

CR 2023-01  
4 janvier 2023

Luc Godbout et Natalie Hotte

### Résumé

Un nouveau véhicule d'épargne, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CÉLIAPP), a été instauré par le gouvernement fédéral. Le CÉLIAPP a pour objectif de favoriser l'accumulation d'épargne en vue de l'achat d'une première habitation. Son application est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les auteurs détaillent les paramètres du CÉLIAPP en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en font ressortir les particularités par comparaison avec les paramètres d'autres véhicules d'épargne existants, notamment le CÉLI et le REÉR.

### Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout et Natalie Hotte (2023), « Les paramètres du nouveau CÉLIAPP (compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété) », *Revue de planification fiscale et financière*, vol. 42, n<sup>o</sup> 4.
- Francis Vailles, 5 janvier 2023, « Hey, les jeunes, préparez vos bidous », *La Presse*.
- Daniel Germain, 5 janvier 2023, « Le CELIAPP, le compte qui vient changer la donne en 2023 », *Les Coops de l'information*.
- Entrevue de Luc Godbout, 5 janvier 2023, Midi info, *Radio-Canada première*
- Gérard Bérubé, 7 janvier, « L'année du CELIAPP », *Le Devoir*.
- Entrevue Luc Godbout,
  - 6 janvier 2023, « Arrivée du CELIAPP: Un peu d'oxygène pour les premiers acheteurs » - *FM93*.
  - 8 janvier 2023, LCN / QUB radio.
  - 8 janvier, « Accès à la propriété: tout ce qu'il faut savoir sur le CELIAPP », *TVA Nouvelles*.
- Julien Denis, 9 janvier 2023, « Le CÉLIAPP, c'est quoi et comment ça fonctionne? », *Noovo Info*.
- Entrevue Natalie Hotte, 15 janvier 2023, ICI RDI.
- Mathilde Roy, 9 mars 2023, « Financer votre mise de fonds : le CELIAPP et les autres options », *Protégez-vous*.
- Gérard Bérubé, 28 mars « Prêts pour le CELIAPP ! » *Conseiller*
- Lien sur le site « [Avis d'experts en fiscalité, taxes et planification financière](#) » de *l'Ordre des CPA*, (sous-section « Particuliers / CELIAPP »).



**Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023**CR 2023-02  
13 janvier 2023

Collectif sous la direction de Tommy Gagné-Dubé

**Résumé**

Le Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023 recense une série d'indicateurs importants et de données les plus récentes en fiscalité étalées sur plus de cent graphiques, tableaux et encadrés. Il débute par le Mot du titulaire suivi d'un résumé et le reste du contenu est scindé en huit sections.

La première section recense les annonces fiscales du Québec, du fédéral et des provinces. Puis, plusieurs sections visent à comparer la situation fiscale au Québec à celle ailleurs au Canada et ailleurs dans le monde, plus spécifiquement avec 31 économies avancées de l'OCDE. Les comparaisons sont aussi effectuées dans le temps. C'est le cas des sections *Poids de la fiscalité*, *Manière de prélever*, *Charge fiscale nette*, et *inégalités*. Enfin, d'autres sections concernent moins la comparaison internationale et se concentrent davantage au Québec ou au Canada, soit *Profil des Québécois* en tant que contribuables puis *Progressivité et Fiscalité*.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Luc Godbout, 3 janvier 2023, « Opinion : Québec, champion des mesures liées à l'inflation », *La Presse*.
- Luc Godbout, 4 janvier 2023, « Opinion : Que nous réserve 2023 en matière de fiscalité et de finances publiques ? » *La Presse*.
- Tenue du Lancement de l'Édition 2023 du Bilan de la fiscalité au Québec le 13 janvier 2023 (voir section Organisation d'événements du présent rapport).
- Tommy Gagné-Dubé (2023), « Principaux faits saillants de la fiscalité au Canada en 2022 », vol. 44, n° 4, *Revue de planification fiscale et financière*.
- Entrevue Luc Godbout, 13 janvier 2023, Zone économie, ICI RDI
- Daniel Germain, 14 janvier, « Les Québécois taxés à mort ? », *Les coops de l'information*.
- André Dubuc, 14 janvier 2023, « La classe moyenne plus lourdement imposée qu'en Ontario », *La Presse*.
- Entrevue Tommy Gagné-Dubé, 14 janvier 2023, « Au Québec, sommes-nous plus pauvres que les autres provinces et États? »/Bilan de la fiscalité au Québec, CJMF FM 93.
- Ariane Krol, 16 janvier, « Faites payer les riches, demande Oxfam », *La Presse*.
- Entrevue Tommy Gagné-Dubé, 16 janvier 2023, Radio X 98,1.
- Emmanuelle Gril, 6 février 2023, « REER : voir au-delà du remboursement d'impôt », *Protégez-vous* (site web).
- Claude Fortin, 11 février 2023, « Le fisc québécois fou de ses enfants », *Le Devoir*.
- Stéphanie Grammond, 25 février 2023, « La CAQ, la soupe et le dessert », *La Presse*.
- Hélène Baril, 27 février 2023, « Non aux baisses d'impôt! Vers le budget du Québec », *La Presse*.
- Renaud Brossard, 2 mars 2023, « Confisquer moins d'argent aux Québécois et Québécoises est une bonne idée », *La Voix de l'Est*.
- 3 mai 2022, Midi Info, ICI Radio-Canada Première

---

**Cahier complémentaire au Bilan de la fiscalité au Québec Édition  
2023 : Comparaison Australie, Québec et Suède**R 2023-01  
13 janvier 2023Samuel Carbonneau et Tommy Gagné-Dubé

---

**Résumé**

Pour enrichir la compréhension des comparaisons fiscales, ce cahier complémentaire présente un portrait plus détaillé de la fiscalité de quelques juridictions qui font partie des États comparés dans le Bilan de la fiscalité et permet de positionner le Québec par rapport à eux avec le même niveau de détails. L'objectif n'est pas de déterminer si la fiscalité d'une de ces juridictions est meilleure ou moins bonne que celle du Québec, mais simplement d'illustrer les multiples nuances propres à la fiscalité de chacune, nuances qui échappent forcément aux indicateurs plus globaux. En ce sens, ce document est une analyse complémentaire au Bilan.

Le Québec est donc comparé de façon plus détaillée à deux juridictions en vertu des principaux indicateurs présentés aux sections 2 (Poids de la fiscalité) et 3 (Manière de prélever) du *Bilan de la fiscalité au Québec*. L'objectif ultime est ainsi de donner une vision plus précise des taux et assiettes des prélèvements fiscaux dans des juridictions choisies, tout en conservant une vue d'ensemble.

---

**Diffusion et couverture médiatique**

– Publié et lancé avec *Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023*

---

---

**Réforme fiscale internationale : Aperçu des règles de l'impôt minimum global**R 2023-02  
16 février 2023

Léa Rif, Lyne Latulippe, Julie S. Gosselin, Christine Ally

---

**Résumé**

Depuis le 8 octobre 2021, 138 juridictions, dont le Canada, ont adhéré à la déclaration de principe qui concerne une réforme « historique » de la fiscalité internationale proposée par l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE). Découlant de travaux amorcés en 2013 dans le cadre du projet BEPS, cette réforme en deux piliers vise à faire face aux défis posés par l'imposition des très grandes multinationales entre autres en raison de la numérisation de l'économie.

Le présent *Regard CFFP* s'intéresse au deuxième pilier de la réforme proposée par l'OCDE, qui établit les règles GloBE (Global Anti-Base Erosion ou, en français, règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition) afin d'assujettir un groupe d'entreprises multinational à un impôt minimum de 15 %. Le mécanisme sous-jacent aux règles GloBE permet à une juridiction de se prévaloir d'un droit d'imposition sur les bénéfices réalisés dans des juridictions n'ayant pas exercé leurs droits d'imposition ou ayant des taux d'imposition en deçà du minimum convenu. Ce mécanisme est exposé en passant en revue les règles GloBE et leur interaction globale. De plus, des exemples simples sont présentés afin d'illustrer l'application des règles au niveau des groupes d'entreprises multinationales.

---

**Diffusion et couverture médiatique**

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Regard le 16 février 2023 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
  - Mise à jour du R2022-02.
-

## **L'adoption de la déclaration pays par pays du projet BEPS a-t-elle affecté l'évitement fiscal des multinationales? Cas des multinationales canadiennes**

CR 2023-03  
16 février 2023

Anis Maaloul

### **Résumé**

Depuis 2016, les multinationales canadiennes ayant un chiffre d'affaires consolidé supérieur ou égal à 750 millions d'euros (l'équivalent de 1,10 milliard de dollars canadiens en 2016) au cours de l'année précédente sont assujetties à la déclaration pays par pays (DPP), une obligation mise en place dans le cadre du projet BEPS mené par l'OCDE. L'objectif de cette étude exploratoire est d'examiner empiriquement si l'assujettissement à la DPP a eu un impact sur l'évitement fiscal des multinationales canadiennes soumises à cette obligation.

Afin de répondre à cette question, la méthode des doubles différences a été utilisée sur un échantillon constitué de toutes les sociétés multinationales canadiennes publiques qui se qualifiaient à ce titre durant la période de 10 ans chevauchant l'adoption de la DPP, soit 5 ans avant (2011 à 2015) et 5 ans après (2016 à 2020). L'échantillon a également été divisé en deux groupes : un échantillon de traitement, qui contient toutes les multinationales soumises à l'obligation de la DPP, et un échantillon de contrôle, qui contient toutes les autres multinationales qui ne sont pas soumises à cette obligation.

Les résultats montrent que contrairement aux attentes, les multinationales assujetties à la DPP ont continué leurs pratiques d'évitement fiscal, même après l'adoption de la DPP en 2016. Autrement dit, l'adoption de la DPP n'a pas eu un effet dissuasif sur l'évitement fiscal des multinationales soumises à cette obligation, bien que ces résultats ne soient statistiquement significatifs que pour certains secteurs d'activités. Ces résultats, robustes à plusieurs mesures de l'évitement fiscal et d'assujettissement à la DPP, permettent de fournir une rétroaction importante aux autorités fiscales canadiennes et à l'OCDE quant à l'efficacité de l'Action 13 (DPP) du projet BEPS.

### **Diffusion et couverture médiatique**

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Cahier le 16 février 2023 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).

**Famille et fiscalité au Québec Édition 2023. Le point après 25 ans de politique familiale**CR 2023-04  
22 février 2023

Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny

**Résumé**

La Chaire a publié en 2008 et en 2018 des analyses du soutien financier offert aux familles québécoises. L'Édition 2023 de Familles et fiscalité au Québec poursuit la mise à jour des données contenues en recensant plusieurs analyses associées au soutien accordé par l'État à des familles types.

25 ans après la mise en place de la politique familiale actuelle, l'exercice, qui s'appuie cette fois sur les données du plus récent recensement et sur le régime fiscal de 2022, permet de faire le point sur le soutien financier offert aux familles québécoises par les gouvernements. Pour ce faire, l'étude débute par un portrait statistique de la famille québécoise afin d'identifier les caractéristiques de la famille dite représentative. Puis, après avoir décrit les mesures de soutien aux familles, des évaluations du soutien financier offert en 2022 sont présentées. Une section aborde ensuite les effets de ce soutien selon diverses situations de la vie des familles. Enfin, l'évolution du soutien financier offert aux familles depuis 1998 est mesurée et une comparaison du soutien offert au Québec à celui offert ailleurs au pays et ailleurs dans le monde est effectuée.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Cahier le 22 février 2023 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
- Michel Girard, 22 et 23 février, « Les familles québécoises bien gâtées par l'État grâce aux crédits d'impôt et des allocations de Québec et d'Ottawa », *Journal de Montréal et de Québec*.
- André Dubuc, 23 février 2023, « Se remettre en couple est pénalisant, conclut une étude », *La Presse*.
- Daniel Germain, 23 février 2023, « C'est cher les enfants (et c'est tout le monde qui paye pour eux) », *Les Coops de l'information*.
- Entrevue, 23 février 2023 : Philippe-Vincent Foisy, *QUB Radio*; L'effet Normandea, *98,5 FM et réseau*.
- Michel Girard, 9 mars 2023, « Une discrimination fiscale qui fait très mal aux familles recomposées », *Le Journal de Montréal et de Québec*.
- Cité à QUB radio, 9 mars (Philippe-Vincent Foisy)
- Entrevue,
  - 11 mars 2023, « Que Québec se lève », *CJMF FM 93*.
  - 12 mars 2023, « D'abord l'info », *ICI RDI*.

**Pour une révision adaptée du crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias**

CR 2023-05

27 février 2023

Michaël Robert Angers et Luc Godbout

**Résumé**

En décembre dernier, le ministre des Finances du Québec a fait appel à la communauté des économistes universitaires pour obtenir des propositions quant au rôle que peut jouer la fiscalité dans l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux. Dans cette perspective, une révision du crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias (CTMM) pourrait-elle permettre de soutenir davantage la croissance et favoriser l'enracinement au Québec des entreprises locales et étrangères composant cette industrie ?

Le gouvernement du Québec, au moyen du CTMM, prévoit consentir aux entreprises de l'industrie du jeu vidéo des allègements fiscaux de 340 M\$ en 2022. Cette dépense fiscale représente 5 % du coût de l'ensemble des mesures destinées aux entreprises et plus de 75 % de la valeur totale de cet avantage fiscal est accaparé par des sociétés dont le contrôle n'est pas exercé au Québec. Par conséquent, plus de 25 ans après l'implantation du CTMM, force est de constater que malgré la maturité acquise par cette filière économique cette aide sert encore, d'abord et avant tout, à attirer et retenir des filiales étrangères.

Ce cahier présente d'abord l'évolution historique du crédit puis, à l'aide de statistiques publiques et de données administratives relatives à l'utilisation du CTMM, tente d'évaluer ses impacts et sa pertinence. Enfin, en tenant compte des caractéristiques de l'industrie du jeu vidéo et de l'aide offerte ailleurs au Canada, des pistes possibles d'amélioration de ce crédit d'impôt sont présentées.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Francis Vailles, 28 février 2023, « Des jeux vidéo gavés de subventions », *La Presse*.
- Cité à la radio : 28 février 2023, *ICI Radio-Canada Première*, Sherbrooke et *CKYK Radio X 95,7*, Saguenay.

---

**Enjeux fiscaux et commerciaux actuels en matière de rémunération des gestionnaires des fonds d'investissement constitués en société en commandite**N 2023-01  
17 mars 2023Étienne C. Laplante

---

**Résumé**

L'auteur effectue une revue des pratiques courantes en matière de rémunération des gestionnaires de fonds de capital-investissement et expose certains enjeux commerciaux et fiscaux, tant en matière d'impôt sur le revenu que de taxes à la consommation, relatifs à chacun des deux volets habituels de cette rémunération, soit les frais de gestion et l'intérêt différé (*carried interest*), en distinguant les deux principaux types de structure de rémunération utilisés par les fonds d'investissement, c'est-à-dire la « méthode de l'attribution » et la « méthode de la facturation ».

Ce faisant, l'auteur tente de mettre en lumière certaines zones d'ambiguïté où l'attention des praticiens chargés d'assister les investisseurs ou les gestionnaires dans la mise en place et la négociation de structures de fonds de capital-investissement se doit d'être particulièrement mobilisée.

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études d'Étienne C. Laplante, diplômé de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

---

**Diffusion et couverture médiatique**

- Étienne C. Laplante (2023), « Enjeux fiscaux et commerciaux actuels en matière de rémunération des gestionnaires des fonds d'investissement constitués en société en commandite », *Revue de planification fiscale et financière*, vol. 43, n° 1.
-

**Guide des mesures fiscales – année d'imposition 2022**

CR 2023-06

17 mars 2023

Collectif

**Résumé**

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques présente son Guide des mesures fiscales. Il présente les principales mesures fiscales visant les particuliers des gouvernements fédéral et du Québec sous forme de fiches descriptives. En tout, plus de 75 fiches descriptives réparties en 13 sections thématiques peuvent être consultées. Il existe une panoplie d'endroits où les contribuables peuvent se renseigner sur les mesures fiscales qui peuvent les toucher, dont bien entendu les sites des agences fiscales gouvernementales. Les fiches du Guide se distinguent en ce que, en plus de décrire les paramètres des mesures et les facteurs d'admissibilité, chacune présente aussi l'objectif, le coût, des éléments « bon à savoir et à retenir », une illustration de la mesure, une courte section historique ainsi que les sources vers les sites officiels des gouvernements.

Ces fiches visent, entre autres, à aider les contribuables du Québec à remplir leur déclaration de revenus. Ainsi, les paramètres des mesures fiscales sont ceux de l'année d'imposition 2022. La Chaire met à jour ces paramètres annuellement. Évidemment, bien que les fiches descriptives renferment des informations sur les mesures, les informations officielles demeurent celles des agences des gouvernements.

Un outil est également mis à votre disposition pour vous permettre de consulter les fiches individuellement.

**Diffusion et couverture médiatique**

- Outils en ligne sur le site « [Avis d'experts en fiscalité, taxes et planification financière](#) » de l'*Ordre des CPA*, (sous-section « Particuliers / Autres publications et outils »).



## Regard sur le Budget 2023-2024 du Québec

R 2023-03

22 mars 2023

Équipe de la CFFP

### Résumé

Le Budget du Québec est au cœur du travail de la Chaire en fiscalité et en finances publiques (CFFP). Chaque année, l'équipe de la Chaire examine les documents budgétaires d'un couvert à l'autre. L'analyse initiale est présentée sous la forme d'un *Regard sur le budget* qui décortique ce que l'équipe considère être les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale du budget présenté le 21 mars 2023.

### Diffusion et couverture médiatique

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Regard CFFP le 22 mars 2023 (voir section Organisation d'événements du présent rapport).
- Clémence Pavic, 21 mars, « À quoi s'attendre de la nouvelle baisse d'impôt du gouvernement Legault? », *Le Devoir*.
- Entrevue de Luc Godbout, 21 mars 2023 :
  - Midi Info, ICI Radio-Canada première
  - Le 15-18, ICI Radio-Canada première
  - En direct avec Patrice Roy, ICI Radio-Canada télé
  - Zone économie, ICI RDI
  - Avec Luc Ferrandez, 98.5 FM
- Simon Roberge, 21 mars 2023, « Des baisses d'impôt qui « ratent la cible », *La Tribune*.
- Geneviève Lajoie, 23 mars 2023, « François Legault défend sa baisse d'impôts: « La classe moyenne aussi souffre! » », *Journal de Montréal et de Québec*.
- Geneviève Lachance, 25 mars 2023, « Le budget provincial ne peut pas être la bouée de sauvetage des municipalités », *La Presse*.
- Marco Bélair-Cirino, 25 mars, « Fier d'avoir baissé l'impôt malgré les critiques! », *Le Devoir*.

## Regard sur le Budget fédéral 2023

R 2023-04

29 mars 2023

Équipe de la CFFP

### Résumé

Comme pour el Budget du Québec, l'équipe de la Chaire examine les documents budgétaires du Budget fédéral d'un couvert à l'autre. L'analyse initiale est présentée sous la forme d'un Regard sur le budget qui décortique ce que l'équipe considère être les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale du budget fédéral 2023 présenté le 28 mars 2023.

### Diffusion et couverture médiatique

- Tenue d'un midi-conférence pour présenter ce Regard CFFP le 29 février 2023 (voir section Organisation d'évènements du présent rapport).
- Émilie Gougeon-Pelletier et Antoine Trépanier, 28 mars 2023, « Budget fédéral: Trudeau veut épargner des milliards dans la fonction publique ». *Le Soleil* ; « Ottawa saupoudre les milliards pour l'épicerie, la santé et l'environnement », *Le Droit*.
- Entrevue de Luc Godbout, 28 mars 2023
  - Le Québec maintenant, 98,5 FM et réseau
  - ICI Radio-Canada première, Sherbrooke
- 28 mars et 29 mars 2023, « Budget: 467 \$ pour les familles à faible revenu et un régime de soins dentaires », *La Presse Canadienne*.
- Anthony Ouellet, 28 mars 2023, « Accueil nuancé du budget par le milieu communautaire estrien », *La Tribune*.
- Entrevue de Luc Godbout, 29 mars 2023
  - 107,7 FM Estrie
  - Mario Dumont, LCN
- Simon Roberge, 28 mars 2023, « Budget fédéral: l'équilibre budgétaire, comme un « mirage dans le désert » », *La Tribune*.
- 29 mars 2023 : Nouvelles ICI Radio-Canada Première.

## Articles de revue

en ordre alphabétique du nom des revues puis par ordre de parution

### Canadian Tax Journal / Revue fiscale canadienne

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, 2022, « **Is there tax convergence among OECD countries?** », 70:2, *Canadian Tax Journal / Revue fiscale canadienne*, 375-396.

- Ce texte vise à évaluer si le fardeau fiscal et les structures fiscales utilisées pour percevoir les recettes fiscales convergent entre les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Après avoir défini le concept de convergence et présenté une méthodologie de mesure du degré de similitude entre les systèmes fiscaux, cette méthodologie est appliquée aux données de l'OCDE pour la période 1981-2018 afin d'examiner la convergence entre 24 pays membres et individuellement pour chaque pays par rapport à l'OCDE. Bien que les données indiquent une convergence pour la majorité des 24 pays en termes de fardeau fiscal et de mode de perception des recettes fiscales, le Canada ne fait pas partie de cette tendance.
- Texte plus long publié précédemment à la Chaire (CR 2020-16).

Bertrand, Achou, Yann Décarie, Luc Godbout, Pierre-Carl Michaud, Julien Navaux et Suzie-St-Cerny, 2023, « **Finances of the Nation : Finances of the Nation : Mitigating the Economic Impacts of Population Aging on Growth and Public Revenues-Can the Tax Mix help?** », 70:4, *Canadian Tax Journal / Revue fiscale canadienne*, 885-93.

- Dans cet article, les auteurs abordent les préoccupations concernant l'impact que le vieillissement de la population canadienne au cours des prochaines décennies pourrait avoir sur la croissance économique et, par conséquent, sur la croissance des revenus de l'État. Ils explorent comment des changements dans la composition fiscale, à coût neutre, pourraient atténuer ces préoccupations et générer plus de recettes que ce qui est prévu avec un scénario de statu quo. À l'aide de données pour le Québec, les auteurs montrent qu'un déplacement de la part relative des revenus totaux de l'impôt sur le revenu des particuliers vers les taxes à la consommation pourrait être assez efficace au cours des quatre prochaines décennies. Un changement à coût neutre équivalant à 1 % des revenus de la taxe à la consommation de la province entraînerait une augmentation des revenus variant entre 0,3 % et 1,0 % d'ici 2060, tandis qu'un changement équivalant à 25 % des revenus de la taxe à la consommation générerait des revenus supplémentaires de 1,4 % à 4,8 %.
- Texte initial publié précédemment à la Chaire (CR 2021-02).

### Canadian Public Policy

Clément Carbonnier, 2022, « **Local Determinants of Municipal Public Finance : The Case of Quebec in 2018** », vol. 48, n° 2, *Canadian Public Policy*, juin.

- Cet article étudie le cas des municipalités du Québec pour comprendre les déterminants des finances publiques locales. Premièrement, la relation globale entre taille des juridictions et dépenses publiques locales par habitant (en U) est ventilée par type de dépenses. Par ailleurs, les déterminants

de l'ensemble ainsi que des types de ressources (taxe foncière, redevances, subventions ...) et de dépenses (sécurité, transports ...) sont explorés : des bases de données précises et exhaustives au niveau des communes permettent de tester l'impact de la taille, de la collaboration intercommunale, le potentiel fiscal, l'activité économique ainsi que les caractéristiques sociales et matérielles des citoyens.

- Texte initial publié précédemment à la Chaire (CR 2020-12).

## Finances of the Nation

Luc Godbout, 2022, « **An early look at the new federal Tax-Free first Home Savings Account** » *Finances of the Nation*

- Le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), nouveauté fiscale touchant les particuliers annoncée dans le budget fédéral 2022, est un compte enregistré mis en place pour permettre aux particuliers d'épargner en vue de l'achat de leur première propriété. Le gouvernement n'a dévoilé que les éléments-clés de la conception du CELIAPP et d'autres détails devront être précisés dans le texte législatif à venir. Toutefois, le texte recense les caractéristiques connues du CELIAPP et présente les similitudes, puis ce qui le distingue du CELI et du REER.

## Institut C.D. Howe / C.D. Howe Institute

Luc Godbout et Suzie St-Cerny, 2022, « **La face cachée de l'Allocation canadienne pour enfants / A Dark side to the Canada Child Benefit** », Institut *C.D. Howe*, novembre.

- La configuration de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) varie selon l'âge et le nombre des enfants et le revenu familial. La présence de deux seuils et de huit taux de réduction a, dans certains cas, pour effet une hausse significative du taux effectif marginal d'imposition (TEMI) dans des zones où ces derniers peuvent être déjà élevés, d'où un impact négatif sur l'incitation au travail. Ce court texte présente deux options de modifications possibles aux paramètres de l'ACE visant à améliorer l'incitation au travail. Un texte plus détaillé est publié sous forme de Regard CFFP [ici](#).
- Préparé à partir d'un texte également publié à la Chaire (R2022-10).

## National Tax Journal

Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay, 2022, « **Lists : A Novel Experimental Method to Measure Tax Evasion** », *National Tax Journal*, vol. 75 n° 3 *Septembre*.

- La recherche contemporaine sur l'évasion fiscale se concentre sur les raisonnements et motivations des individus puisque la sévérité des sanctions et leur fréquence n'expliquent pas la fréquence observée du phénomène. Une des approches courantes de cette littérature est le modèle dit de la « pente glissante », qui décrit la conformité fiscale comme forcée ou volontaire et la conçoit comme une interaction entre perceptions de confiance, de pouvoir et de coercition de la part des autorités fiscales.

La présente analyse fournit de nouvelles validations empiriques de cette théorie en combinant des mesures de ses dimensions motivationnelles avec les résultats d'expériences par liste mesurant la fréquence de l'évasion fiscale. Nos données de sondage confirment l'effet positif de la conformité fiscale sur la fréquence de l'évasion fiscale, mais les effets que nous observons sont d'une ampleur bien moindre que ceux observés auparavant avec des items mesurant l'accord ou l'intention d'évasion fiscale. Nous tentons de bonifier le modèle en y intégrant les dimensions des connaissances fiscales et la perception de justice distributive. Il apparaît que les connaissances ont peu d'impact sur la conformité fiscale et que la perception de justice l'affecte, mais par le biais des canaux décrits dans les modèles actuels.

- Publié précédemment à la Chaire (CR2021-14).

## Revue européenne et internationale de droit fiscal

Lyne Latulippe et Gabrielle Sobodker, 2022, « **La politique fiscale internationale et la convention multilatérale pour contrer l'abus – Le cas du Canada** », *Revue européenne et internationale de droit fiscal*, vol. n° 2022-03.

- Au cours des 20 dernières années, les objectifs de la politique fiscale internationale ont évolué pour aborder les enjeux émergents qui menacent les fondements mêmes de cette politique fiscale internationale et l'efficacité du régime, tels que les planifications fiscales qui utilisent de façon abusive les conventions fiscales. Cette évolution culmine avec la signature par plus de 99 pays de la convention multilatérale qui prévoit des mécanismes pour contrer l'utilisation abusive des conventions fiscales, dont une règle générale anti-abus. Le texte discute du contexte dans lequel cette règle générale anti-abus survient et son effet possible pour contrer les abus de conventions fiscales là où des mécanismes nationaux existants ont une efficacité limitée, en prenant pour exemple le cas du Canada.

Puisqu'ils déterminent les normes, standards et règles de fiscalité internationale, les objectifs de la politique fiscale sont au cœur de l'interprétation de l'objet et de l'esprit d'une mesure fiscale pour établir si une transaction entraîne un abus. Considérant les objectifs poursuivis par la politique fiscale internationale à l'OCDE et ceux de la politique fiscale nationale qui, dans les deux cas, ont donné préséance à la nécessité de favoriser la circulation des capitaux et les investissements, il n'est pas clair dans quelle mesure la clause générale anti-abus pourra contrer les abus de conventions fiscales.

## Revue de planification fiscale et financière, Association de planification fiscale et financière (APFF)

Adèle Gagnon-Leroux, 2022, « **Les programmes de divulgations volontaires au Canada et au Québec : à la recherche de l'équilibre entre attrait et équité** », vol. 42, n° 2, *Revue de planification fiscale et financière*, 241-288.

- Le Programme des divulgations volontaires fédéral et le Programme de divulgation volontaire québécois ont été refondus respectivement en mars 2018 et en décembre 2019. L'auteure traite de l'évolution historique de ces programmes et compare les effets de leur refonte respective. Elle en analyse les avantages et les inconvénients ainsi que les faiblesses. Elle évoque la pertinence d'apporter de nouvelles modifications aux programmes refondus tout en gardant un équilibre entre leur attrait pour les contribuables en situation d'inobservation fiscale et l'équité pour les contribuables qui respectent leurs obligations fiscales.
- Également publié à la Chaire (N2022-02)

Matis Allali et Luc Godbout, 2022, « **Un directeur parlementaire du budget au Québec? Regard sur le rôle et les structures d'institutions fiscales indépendantes au Canada et dans les pays de l'OCDE** », vol. 42, n° 2, *Revue de planification fiscale et financière*.

- Le directeur parlementaire du budget s'inscrit dans la grande famille des « institutions fiscales indépendantes » (IFI) qui sont des organismes indépendants, financés à même les fonds publics et généralement placés sous l'autorité du pouvoir exécutif (le gouvernement) ou encore du pouvoir législatif (le parlement) afin d'assurer une surveillance et une analyse non partisans des politiques et des performances fiscales de l'État et même, parfois, de prodiguer des conseils à ce sujet. Afin de mieux saisir le concept d'IFI, la valeur de la contribution de ces institutions dans le processus de gestion budgétaire ainsi que les meilleures pratiques qui favorisent leur efficacité, les auteurs font un tour d'horizon de la question dans les pays de l'OCDE. La première section définit le concept d'IFI et en décline les différents modèles. La deuxième section brosse un portrait des meilleures pratiques, selon l'OCDE, relatives à la mise en place des IFI et à leurs activités. La troisième section donne l'état des lieux des IFI au Canada. La quatrième section soulève des pistes de réflexion pour la création éventuelle d'un directeur parlementaire du budget au Québec.
- Également publié à la Chaire (CR2022-09)

Antoine Genest-Grégoire, Tommy Gagné-Dubé et Luc Godbout, 2022, « **Une taxe sur les boissons sucrées au Québec? Raisons d'être et modalités possibles** », vol. 42, n° 3, *Revue de planification fiscale et financière*.

- Un nombre croissant de juridictions utilisent la taxation des boissons sucrées. Au Canada, Terre-Neuve-et-Labrador est devenue la première province à y recourir alors que sa taxe sur les boissons sucrées est entrée en vigueur le 1er septembre 2022. Au Québec, l'idée fait son chemin et suscite la réflexion.

Afin de mieux saisir les tenants et aboutissants de la taxation des boissons sucrées, les auteurs s'intéressent aux enjeux, aux effets économiques et aux aspects fiscaux d'une telle taxe dans une perspective québécoise. La première section situe la taxation des boissons sucrées comme une réponse à des enjeux de santé publique et examine comment son utilisation peut répondre à ces enjeux, à la fois par la modification du comportement qu'elle induit et par l'utilisation des revenus qu'elle génère. La deuxième section recense les principales initiatives de taxation des boissons sucrées dans différentes juridictions et présente les effets simulés d'une telle taxe pour le Québec. La troisième section porte sur les aspects fiscaux des taxes sur les boissons sucrées dans le contexte juridique canadien, s'intéressant notamment aux types de taxes qui peuvent être utilisées ainsi qu'à leur constitutionnalité, puis se termine par une discussion sur l'initiative de Terre-Neuve-et-Labrador en la matière.

- Également publié à la Chaire (R2022-12)

Tommy Gagné-Dubé, 2023, « **Principaux faits saillants de la fiscalité au Canada en 2022** », vol. 42, n° 4, *Revue de planification fiscale et financière*.

- Ce texte présente, sous forme de faits saillants, les principales annonces fiscales faites ou mises en œuvre en 2022 par le gouvernement fédéral, le Québec et chacune des autres provinces du Canada.
- Également publié dans le Bilan de la fiscalité au Québec (CR2023-02)

Luc Godbout et Natalie Hotte, 2023, « **Les paramètres du nouveau CÉLIAPP (compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété)** », vol. 42, n° 4, *Revue de planification fiscale et financière*.

- Un nouveau véhicule d'épargne, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CÉLIAPP), a été instauré par le gouvernement fédéral. Le CÉLIAPP a pour objectif de favoriser l'accumulation d'épargne en vue de l'achat d'une première habitation. Son application est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les auteurs détaillent les paramètres du CÉLIAPP en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en font ressortir les particularités par comparaison avec les paramètres d'autres véhicules d'épargne existants, notamment le CÉLI et le REÉR.
- Également publié à la Chaire (CR2023-01)

Étienne C. Laplante, 2023, « **Enjeux fiscaux et commerciaux actuels en matière de rémunération des gestionnaires des fonds d'investissement constitués en société en commandite** », vol. 43, n° 1, *Revue de planification fiscale et financière*.

- L'auteur effectue une revue des pratiques courantes en matière de rémunération des gestionnaires de fonds de capital-investissement et expose certains enjeux commerciaux et fiscaux, tant en matière d'impôt sur le revenu que de taxes à la consommation, relatifs à chacun des deux volets habituels de cette rémunération, soit les frais de gestion et l'intérêt différé (*carried interest*), en distinguant les deux principaux types de structure de rémunération utilisés par les fonds d'investissement, c'est-à-dire la « méthode de l'attribution » et la « méthode de la facturation ».

Ce faisant, l'auteur tente de mettre en lumière certaines zones d'ambiguïté où l'attention des praticiens chargés d'assister les investisseurs ou les gestionnaires dans la mise en place et la

négociation de structures de fonds de capital-investissement se doit d'être particulièrement mobilisée.

- Également publié à la Chaire (N2023-01)

## Stratège, Association de planification fiscale et financière (APFF)

Luc Godbout et Suzie St-Cerny, été 2022, « **Analyse budgétaire 2022 – entre post et préélectoral, des budgets avec l'inflation en filigrane** », vol. 27, n° 2, *Stratège, Association de planification fiscale et financière*.

- Encore cette année, une analyse des budgets du Québec et du fédéral 2022-2023 sous l'angle des finances publiques.

Ces budgets renferment encore souvent le mot COVID-19, mais ils apparaissent toutefois résolument sur la voie d'un rééquilibrage, quoiqu'avec une bonne dose d'incertitudes liées notamment à la guerre en Ukraine. Également, un autre élément en filigrane de l'exercice budgétaire 2022 qui mérite une attention particulière est l'inflation.

Luc Godbout, été 2022, « **Les premiers contours du compte d'épargne libre d'impôt pour la première propriété** », vol. 27, n° 2, *Stratège, Association de planification fiscale et financière*.

- Le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) est la nouveauté fiscale touchant les particuliers la plus significative annoncée dans le budget fédéral 2022. Il s'agit d'un compte enregistré mis en place pour permettre aux particuliers d'épargner en vue de l'achat de leur première propriété.

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement n'a dévoilé que les éléments-clés de la conception du CELIAPP et d'autres détails devront être précisés dans le texte législatif à venir. Toutefois, ce régime, tel que décrit dans le budget, combine les avantages d'un Régime enregistré d'épargne retraite (REER), soit la déductibilité des cotisations et d'un Compte d'épargne libre d'impôt (CELI), soit la non-imposition des retraits.

Le présent texte recense les caractéristiques connues du CELIAPP et présente les similitudes, puis ce qui le distingue du CELI et du REER.

- Également publié à la Chaire (R2022-06) et une version plus courte à *Finances of the Nation*.

Luc Godbout, automne 2022, « **Quelques réflexions de politiques publiques pour favoriser la participation au marché du travail des aînés** », vol. 27, n° 3, *Stratège, Association de planification fiscale et financière*.

- Favoriser la participation au marché du travail des aînés fait partie des options pour pallier en partie la pénurie de main-d'œuvre. C'est dans ce contexte que le texte aborde sept pistes de réflexion pouvant contribuer à améliorer la participation au travail des travailleurs d'expérience; certaines d'entre elles nécessitent l'intervention du gouvernement du Québec et d'autres celle du gouvernement fédéral, ou encore les deux à la fois.



Luc Godbout, hiver 2022, « **Un sentiment de payer trop d'impôts** », vol. 27, n° 4, *Stratège, Association de planification fiscale et financière*.

- Depuis 2005, la Chaire en fiscalité et en finances publiques sonde l'opinion publique québécoise quant à la perception du fardeau fiscal. Ce texte reprend le résultat de 2022 et présente notamment certaines caractéristiques de ceux et celles ayant un sentiment de payer trop d'impôt.

Luc Godbout, printemps 2023, « **Le soutien aux aînés : une nouvelle mesure déjà maintes fois bonifiée** », vol. 28, n° 1, *Stratège, Association de planification fiscale et financière*.

- Quatre ans après sa mise en place, le soutien aux aînés a été bonifié significativement à deux reprises et a vu sa valeur maximale être multipliée par 10. Le texte rappelle cette évolution, les effets des modifications sur le nombre de bénéficiaires et sur son coût. Enfin, il explique le nouveau mécanisme de revalorisation du taux de réduction qui vise à laisser inchangé le taux de sortie de la mesure pour les couples.

## Livres, chapitres de livre et actes de colloque

en ordre de parution

Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé (2022), « **Mise à jour annuelle du chapitre 1 de l'ouvrage *Fiscalité spécialisée*** »

- La Chaire a été sollicitée pour mettre à jour une section du chapitre 1 du livre qui traite de l'historique de la fiscalité canadienne et québécoise, de l'importance de l'imposition au Canada et au Québec, et des grands principes de la politique économique fiscale.

Michaël Robert-Angers, Suzie St-Cerny et Luc Godbout (2022), « **Mesures d'intervention gouvernementales pendant la crise : Un état des lieux** », chapitre 9 dans *Gouverner en temps de pandémie. L'État québécois face à la crise*, sous la direction de Robert Bernier, Stéphane Paquin et François Audet, Presses de l'Université du Québec.

- Le printemps 2020 restera longtemps inscrit dans notre mémoire pour l'énorme adaptation des politiques publiques en vue de faire face à l'ampleur de la crise de la COVID-19. Ce chapitre présente les principales mesures de soutien mises en place par les gouvernements fédéral et du Québec visant directement les particuliers et les entreprises. Il importe de noter que ces mesures ont évolué, selon l'ampleur et la gravité de la crise qui se précisait, et qu'une certaine complémentarité des mesures déployées par les deux ordres de gouvernement est apparue. La première section aborde les principales mesures et la réaction du Québec en matière d'harmonisation ou de mesures complémentaires. Puis, bien que disposant d'un faible recul, la seconde section analyse l'utilisation des mesures fédérales et rapporte certaines difficultés rencontrées dans leur déploiement. Le texte se conclut avec quelques leçons apprises.

## Rapports à des organismes

### Peut-on conjuguer un objectif d'endettement et des baisses d'impôt? ...et autres analyses et réflexions en matière de finances publiques et de fiscalité

Luc Godbout, Yves St-Maurice, Suzie St-Cerny et avec la collaboration de Julie S. Gosselin

#### Résumé

Le document vise à répondre à l'invitation du ministre des Finances qui, dans le cadre du processus budgétaire 2023-2024, consulte la communauté des économistes et les groupes de recherche universitaires.

On y trouve :

- Les résultats récents quant à la nature des soldes budgétaires actuels et prévus du Québec;
- Les constats et des réflexions quant à la nécessité de garder et de moderniser les règles budgétaires;
- Une analyse plus approfondie de la cible d'endettement à établir et de la taille du Fonds des générations : projections de l'endettement et du Fonds des générations selon divers scénarios;
- La meilleure façon d'effectuer les baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers : conditions, constats et propositions d'options alternatives si le gouvernement décide d'aller de l'avant;
- Des réflexions pour une utilisation accrue souhaitée de l'écofiscalité

#### Diffusion et couverture médiatique

- Disponible sur la page des Consultations prébudgétaires du Budget 2023-2024 du ministère des Finances du Québec.
- Gérard Bérubé, 2 mars 2023, « Une baisse d'impôt possible, en partie », *Le Devoir*.
- Daniel Germain, 2 mars 2023, « Qui profitera le plus des prochaines baisses d'impôt? », *Les Coops de l'information*.
- Entrevue de Luc Godbout :
  - o 2 mars 2023 : *ICI Radio-Canada Première CBV*, Québec, Québec.
  - o 3 mars 2023 :
    - Mario Dumont, *LCN*
    - Luc Fernandez, « Pour réduire l'impôt | Une baisse d'un point de pourcentage n'est peut-être pas la meilleure manière », *98,5 FM*
- Stéphanie Grammond, 12 mars 2023, « À quoi ressembleront vos baisses d'impôt ? », *La Presse*.
- Gérard Bérubé, 21 mars 2023, « La promesse de baisse d'impôt de Legault », *Le Devoir*.
- Olivier Bourque, 21 mars 2023, « Qu'est-ce qui se retrouvera dans le budget Girard? » *ICI Radio-Canada web*.
- « Tout un matin », *ICI Radio-Canada première*, 21 mars 2023.
- Guillaume Bourgault-Côté, 21 mars 2023, « Le choix de la CAQ », *L'Actualité*.

## Des propositions orientées vers une flexibilité accrue – Consultation publique sur le Régime des rentes du Québec

Alban D'Amours, René Beaudry, Luc Godbout et Bernard Morency

### Résumé

Ce document est le mémoire présenté à la Commission des finances publiques dans le cadre de la Consultation publique sur le Régime de rentes du Québec. Les auteurs de ce texte étaient membres du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois dont le rapport a été rendu public en 2013.

La dizaine de propositions élaborées dans le mémoire touchent les divers aspects de la consultation. Elles ont comme point commun d'offrir davantage de flexibilité, notamment en permettant aux travailleurs de faire débuter leur rente du RRQ à n'importe quel moment entre 60 et 75 ans, période durant laquelle chacun pourra faire une transition, à son choix, entre le travail à temps plein et une pleine retraite.

### Diffusion et couverture médiatique

- Disponible sur la page des Consultations prébudgétaires du Budget 2023-2024 du ministère des Finances du Québec.
- Marc-André Gagnon, 5 février 2023, « Doit-on repousser l'âge d'admissibilité au Régime des rentes du Québec? », *Journal de Montréal*.
- Marie-Josée Paquette-Comeau, 8 février 2023, « Accueil glacial à l'idée de repousser l'âge d'admissibilité à la rente du Québec », *ICI Radio-Canada - Nouvelles* (site web)
- Marie-Ève Fournier, 9 février 2023, « RRQ à 62 ans, ça ne passe pas », *La Presse*.
- Isabelle Dubé, 9 février 2023, « Avec le 60-62 ans, déjà la grogne est prise », *La Presse*.
- Entrevue Luc Godbout, 9 février 2023,
  - Philippe-Vincent Foisy, *QUB radio*.
  - Zone économie, ICI RDI
- Entrevue Luc Godbout, 10 février 2023, Mario Dumont, TVA/LCN
- Pierre-Luc Trudel, 8 février 2023, « RRQ : plus de flexibilité, mais pas de report de l'âge d'admissibilité », *Avantages (Web)*
- Marc-André Gagnon, 9 février 2023, « Aucun appui à l'idée de repousser l'âge de la retraite », *Journal de Montréal*.
- Daniel Germain, 9 février 2023, « Toucher le RRQ à partir de 75 ans, pas fou comme idée... », *Les Coops de l'information*.
- Gérard Bérubé, 11 février 2023, « Le 62 ans ne passe pas », *Le Devoir*.
- Robert Dutrisac, 15 février 2023, « Battre en retraite », *Le Devoir*.
- Daniel Germain, 21 mars 2023, « Les Québécois pourront repousser le RRQ jusqu'à 72 ans », *Les Coops de l'information*.

## Autres réalisations de la Chaire

### Bulletin de veille

Responsable : Tommy Gagné-Dubé

#### Résumé

Le Bulletin de veille est un outil d'information à l'intention de toutes les personnes s'intéressant à la politique économique de la fiscalité. Il répertorie les recherches parues sur des sujets touchant aux domaines de recherche de la Chaire. Il est préparé par des étudiants de la maîtrise en fiscalité engagés comme assistant de recherche, sous la supervision de Tommy Gagné-Dubé.

Le Bulletin de veille est diffusé une fois par deux semaines, le mardi du début septembre à la mi-juillet.

En 2022-2023, 21 bulletins de veille ont été produits.

### Coup d'œil sur la recherche

Responsables : Lyne Latulippe et Julie St-Cerny Gosselin

#### Résumé

Avec sa publication Coup d'œil sur la recherche, l'équipe de la Chaire en fiscalité et en finances publiques partage les constats intéressants tirés de travaux de recherche consultés dans le cadre de ses projets. Qu'il s'agisse de travaux portant sur des aspects fondamentaux des finances publiques ou sur des éléments plus pointus de la fiscalité, que ces travaux soient récents ou pas et qu'ils soient ancrés dans n'importe quelle discipline, les analyses mises en lumière sont présentées de manière accessible et s'adressent à toutes les personnes intéressées par les finances publiques ou la fiscalité.

En 2022-2023, 4 coups d'œil sur la recherche ont été produits et transmis aux personnes inscrites sur la liste de distribution de la Chaire.

- *Coup d'œil sur la recherche 2022/02 : L'influence d'un leader national sur le comportement fiscal des citoyens (Samuel Carbonneau)*
- *Coup d'œil sur la recherche 2022/03 : Les inversions fiscales américaines, symptômes d'une fiscalité trop complexe? (Jean-Nicolas Tremblay)*
- *Coup d'œil sur la recherche 2023/01 : Immigration et Finances publiques dans les pays de l'OCDE (Frédéric Hallé-Rochon)*
- *Coup d'œil sur la recherche 2023/02 : Au-delà des frontières : l'imposition des profits des sociétés et de la fortune (Alena Mulay-Benaissa)*

## Outils / Ressources

Les outils suivants ont été mis à jour ou bonifiés en 2022-2023 :

- Bilan de la fiscalité au Québec
- Coffre à outil fiscal :
  - Calculateur de crédits d'impôt pour aidant naturel
  - Guide des mesures fiscales – année d'imposition 2022 (CR 2023-06)
  - Guide Transitions de vie
- Capsule : Le Bilan de la fiscalité au Québec
- Guides de lecture des budgets
- Lexique
- Panorama des Finances publiques du Québec
- Simulateur fiscal du Québec

### Diffusion et couverture médiatique

- Liens du « Coffre à outil fiscal » sur le site « Avis d'experts en fiscalité, taxes et planification financière » de l'Ordre des CPA, (sous-section « Particuliers / Autres publications et outils »).
- Daniel Germain, 29 décembre 2022, « Un p'tit cadeau de fin d'année, avec du glaçage dessus », *Les Coops de l'information*
- 24 janvier 2023, « Impôts : ma toute première déclaration de revenus », Protégez-vous (site web), (Guide transition de vie)
- 10 mars 2023 « Qu'est-ce que l'autocotisation ? », *Conseiller*
- 13 mars 2023, Andrea Lubeck, « Étudiants: 4 crédits et déductions à ne pas oublier pour avoir le meilleur retour d'impôt », *24 heures Montréal* (site web), *Journal de Montréal*
- Martin Dupras, 19 mars 2023. « Crédit d'impôt pour le soutien des aînés », *Finance et Investissement*
- Karl Rettino-Parazelli, 24 mars, « Êtes-vous proche aidant sans le savoir ? », *L'actualité*
- 24 mars Jean-François Gazaille « Budget 2023 : remettre les retraités (qui le veulent) au travail », *Protégez-vous*
- 27 mars 2023, Vivement le retour, ICI Radio-Canada première (Sherbrooke)

## Rapport d'activités 2021-2022

### Résumé

Ce document résume les travaux accomplis par les membres de la Chaire entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022. Au terme de la lecture, le lecteur peut constater que les activités de la Chaire ont été nombreuses et variées et qu'elles ont suscité beaucoup d'intérêt, tant professionnel que médiatique.

## Autre couverture médiatique – Études publiées avant 2022-2023 ou consultations en tant qu'experts

Aperçu (non exhaustif) d'études antérieures de la CFFP citées dans les médias ou de citations liées à des consultations en tant qu'experts

### Anciennes études

- Étude *Déduction pour petite entreprise : pistes de réforme pour contribuer à l'accroissement du potentiel économique du Québec*
  - Daniel Laverdière, 8 avril 2022 « Une DPE élargie ... une bonne idée? », *Finances et investissement*
  - Paul-Robert Raymond, 15 avril 2022, « Déduction aux petites entreprises: fin de non-recevoir de la CAQ », *Le Soleil/La Tribune*
- Bilan de la fiscalité, au Québec Édition 2022
  - Éric Desrosiers, 10 juin 2022, « Une inflation qui ne fait pas aussi mal à tout le monde », *Le Devoir*
  - 15 août 2022 à l'Assemblée nationale
  - Francis Vailles, 16 août 2022, « Où la CAQ prendra-t-elle l'argent? », *La Presse*,
  - Opinion, 7 décembre 2022, « Monsieur Girard, les Québécois paient beaucoup, mais pour quels services au juste? », *Journal de Montréal*
- Textes « Les promesses fiscales constituent-elles un baume sur le sentiment de payer “trop d'impôts” au Canada? » et « L'éternelle question du fardeau fiscal : une approche expérimentale »
  - Paul Journet, 13 juin 2022, « Oui, vous en redemandez », *La Presse*. Cite deux textes de la CFFP soit
- Études classe moyenne :
  - 27 septembre 2022 « Faites-vous vraiment partie de la classe moyenne? » « C'est quoi, au juste, la classe moyenne et qui en fait réellement partie? », *Le Devoir web*, 24 heures Montréal.
  - 3 octobre 2022, 107,7 FM Estrie.
- Étude sur le Fonds des générations :
  - Éric Desrosiers, 4 octobre 2022, « En quoi les sommes du Fonds des générations permettent-elles d'assurer l'équité intergénérationnelle? » *Le Devoir (Courrier de l'économie)*
- Étude *Mitiger les impacts économiques du vieillissement sur la croissance et les recettes publiques : la piste du redosage fiscal*
  - 30 novembre 2022, Puisqu'il faut se lever,
- Texte « Les cotisations REÉR en trois grandes questions : qui, quand et combien? »
  - 28 janvier 2023, « Maximiser son REER ou son CELI, le processus pour faire le bon choix » *Journal de Montréal*
- Étude *La soutenabilité budgétaire à long terme du Québec, édition 2021. Au-delà de la pandémie.*
  - 1<sup>er</sup> février 2023. Pierre Fortin « Pas de répit fiscal » *L'Actualité*
  - 11 février, Stéphanie Grammond « Arrêtons le ping-pong en santé », *La Presse*
  - 20 mars 2023, Olivier Jacques et Marcelin Joanis « Baisses d'impôts, un risque pour la soutenabilité budgétaire du Québec », *Opinion, Le Devoir*
- Livre *Le Québec, un paradis pour les familles?*
  - 15 mars 2023, Assemblée nationale
  - Alexandre Sirois, 19 mars 2023, « Un café avec... Gaétan Barrette », *La Presse*
- Étude *L'impact des services de garde à contribution réduite sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les revenus gouvernementaux*
  - 31 janvier 2023 : Discussion sur la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada (2<sup>e</sup> lecture), Chambre des Communes
  - 22 février 2023 et 15 mars 2023, Assemblée nationale

### Expertises diverses de la Chaire :

- Saison des impôts :
  - 18 avril 2022, ICI Radio-Canada Première Réseau

- 18 avril 2022, Zone économie, Édition spéciale impôts, ICI RDI
- Clémence Pavic, 7 et 8 février 2023, « Comment bien se préparer à la saison des impôts », *Le Devoir*
- Karl Rettino-Parazelli, 18 février « 17 stratégies pour payer moins d'impôts », Protégez-vous,
- 28 février 2023, « Pourquoi doit-on remplir nous-mêmes notre déclaration d'impôts au Canada? », Journal de Montréal / 24 heures Montréal
- Sur le supplément d'allocation logement. André Dubuc, 2 mars 2023, « Un mois pour toucher 500 \$ ». *La Presse*
- André Dubuc, 4 mars 2023, « Pourquoi le revenu imposable n'est pas identique à Québec et à Ottawa ? ». *La Presse*
- André Dubuc, 5 mars 2023, « Pourquoi remplir sa déclaration de revenus ? ». *La Presse*
- Francis Vailles, 15 avril 2022, « Une comparaison Québec-Ontario bancaire » *La Presse*
- Daniel Germain, 3 mai 2022, « Comment garder les 65 ans et plus au boulot », *Le Journal de Montréal*
- Paul-Robert Raymond, 3 mai 2022, « Immigrants, retraités et handicapés recherchés », *le Nouvelliste*
- Marc-André Gagnon, 11 juin 2022 « Bilan de la CAQ: des promesses tenues pour le portefeuille des Québécois » *Journal de Montréal*
- Simon Baillargeon, 25 juin 2022, « 50 idées pour améliorer le Québec : utiliser le fonds des générations », *Journal de Montréal (de Québec)*
- 21 juin 2022, Entrevue de Luc avec Pierre-Yves McSween, 98.5 FM et 107,7 FM Estrie. Sujet : Baisser la TVQ pour aider les Québécois à contrer l'inflation?
- Francis Halin, 9 juillet 2022, « Pénurie de main-d'œuvre: il faut plus de retraités au travail » *Journal de Montréal (de Québec)*, et QUB radio / LCN
- Entrevue de Luc Godbout sur le Rapport préélectoral, 15 et 16 août 2022 : 98,5 FM (Drainville PM) et LCN (TVA Nouvelles)
- Marc-André Gagnon, 20 août 2022, « Québec 2022 : l'inflation sera au cœur des débats », *Le Journal de Montréal*,
- Vincent Brousseau-Pouliot, 2 octobre 2022, « Combien de Québécois ne paient pas d'impôt ? », *La Presse*
- Claude Fortin, 15 octobre 2022, « Contenir la spéculation », *Les affaires*
- Claude Fortin, 26 octobre 2022, « Immobilier: de bonnes affaires en vue? », *Les affaires*
- Entrevue Luc Godbout sur prestation pour pallier la hausse du coût de la vie, 9 novembre 2022, Zone économie, ICI RDI et L'Heure du monde, ICI Radio-Canada Première
- Marie-Ève Fournier, 11 décembre 2022, « Le test de la guimauve, avec l'argent de Québec », *La Presse*
- Simon Roberge, 1<sup>er</sup> janvier 2023, Une autre grosse année pour la Chaire en fiscalité et Luc Godbout », *La Tribune*
- André Dubuc, 9 janvier 2023, « Des opérations d'achat-revente moins payantes », *La Presse*
- Tiphany Roquette, 12 janvier 2023 « Aide à l'inflation : quelle est la province la plus généreuse? ». Radio-Canada
- Gabriel Béland, 19 janvier 2023, « Il y aura des plaies à panser », *La Presse*
- Entrevue Lyne Latulippe sur l'écofiscalité, 22 et 23 janvier 2023, ICI Radio-Canada première
- Ariane Krol, 17 février 2023 « Une « excellente nouvelle » aux yeux de citoyens. Sortie de la ministre sur des hausses de taxes municipales », *La Presse*
- Gérard Bérubé, 21 février 2023, « Rente tardive, calculs à refaire », *Le Devoir*
- Daniel Germain, 25 février 2023, « Un dessin pour un collègue (et pour vous tous) », *Les Coops de l'information*
- 8 mars 2023, Monique Pauzé, « Le legs de Pauline Marois » *L'aut'journal*.
- Vincent Brousseau-Pouliot, 24 mai 2022, « Le fisc a-t-il conclu des ententes « bonbons » avec des multinationales? », *La Presse*



## Organisation d'évènements

en ordre de parution

### Conférence Regard sur le Budget fédéral 2022

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

8 avril 2022

#### Résumé

Le budget fédéral 2022 a été présenté par la ministre des Finances du Canada Chrystia Freeland le 7 avril 2022. La CFFP a présenté ce qu'a retenu l'équipe de ce budget fédéral : État des finances publiques fédérales? Priorités budgétaires? Nouvelles mesures fiscales?

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 357

#### Diffusion et couverture médiatique

– Équipe de la CFFP (2022), Regard sur le Budget fédéral 2022, *Regard CFFP* n° R2022-04.

### Conférence-midi : Le défi environnemental ici et ailleurs

Deuxième conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

François Delorme, Johanne Whitmore et Yves St-Maurice

27 avril 2022

#### Résumé

L'impact des changements climatiques sur notre quotidien est une problématique incontournable et elle s'invitera assurément dans la campagne électorale. Les objectifs fixés dernièrement à la COP26 seront-ils suffisants pour ralentir ou stopper le phénomène du réchauffement climatique? Le Québec contribue-t-il suffisamment à l'atteinte de ces objectifs mondiaux?

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 226

### Conférence-midi : Qui sont les ménages québécois travaillant au salaire minimum ou presque?

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

29 avril 2022

#### Résumé

Le 1<sup>er</sup> mai 2022, le salaire minimum au Québec a augmenté de 0,75 \$ l'heure. Encore cette année, la Chaire a publié un Regard CFFP sur les ménages travaillant au salaire minimum, la conférence-midi a été l'occasion de vous présenter les points saillants de l'analyse de 2022.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 172

#### Diffusion et couverture médiatique

– Luc Godbout et Suzie St-Cerny (2022) Qui sont les ménages québécois travaillant au salaire minimum ou presque? Analyse de l'effet de la hausse en 2022 et des mesures exceptionnelles pour le coût de la vie, *Regard CFFP* no R2022-05.

**Conférence-midi : La santé : les défis d'aujourd'hui et de demain**Troisième conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

Marie-Hélène Jobin, Susan Usher et Yves St-Maurice

18 mai 2022

**Résumé**

La pandémie a exercé d'intenses pressions sur le système de santé au Québec mettant en lumière sa fragilité et ses déficiences organisationnelles, communicationnelles et informationnelles. Il en découle un besoin pressant d'améliorer nos façons de faire pour assurer un service de qualité dans un délai raisonnable. La tâche est colossale, mais non moins essentielle. Par où commencer? Quelles sont les étapes les plus urgentes pour amorcer une telle transformation?

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 220

**Conférence-midi organisée en collaboration avec le CIRANO : Défi et promesses d'une réforme de la fiscalité**

Participation de Luc Godbout

13 juin 2022

**Résumé**

Le gouvernement espagnol a rendu public en mars 2022 un **Livre blanc de la réforme de la fiscalité espagnole**. Le séminaire du **13 juin 2022 au CIRANO** a été l'occasion d'en apprendre plus sur les recommandations avec Violeta Ruiz Almendral, professeure à la faculté de Droit de l'Université Carlos III et l'une des 18 experts ayant siégé à la commission espagnole. Luc Godbout, qui a présidé la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, a quant à lui offert son point de vue éclairé sur l'expérience espagnole dans le contexte actuel des enjeux canadien et québécois en matière de fiscalité.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)**Conférence-midi : Le marché du travail : rareté de main-d'œuvre, besoins en éducation et plus encore...** Quatrième conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

Sylvie Ratté, Catherine Haeck et Yves St-Maurice

16 juin 2022

**Résumé**

Le marché du travail se transforme à la vitesse grand V, ce qui en fait un important défi pour les entreprises. Le vieillissement de la population, l'attrait du télétravail, un meilleur équilibre travail-famille sont des éléments qui ont une incidence marquée sur l'offre de travail. Quelles sont les conséquences de cette rareté de main-d'œuvre et comment peut-on jongler avec cette nouvelle donne? Quel est le rôle de l'éducation et de la formation dans ce contexte?

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 352

---

## Conférence-midi : Les normes européennes de bonne gouvernance fiscale et leur influence sur les relations commerciales avec l'Europe

Irma Mosquera Valderrama et Lyne Latulippe

7 juillet 2022

---

### Résumé

La professeure de droit fiscal international, Irma Mosquera Valderrama de Leiden University (Pays-Bas), a présenté cette conférence portant sur l'influence des normes européennes de bonne gouvernance fiscale sur les relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers, dont le Canada. La conférence était en anglais : *EU Standard of Tax Good Governance and its influence in the trade and investment relationships between EU and third countries.*

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 26

---

## Conférence-midi : Enjeux économiques et finances publiques : un état des lieux

Cinquième conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

Luc Godbout, Louis Lévesque, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny

8 juillet 2022

---

### Résumé

Une relation très étroite lie l'économie et les finances publiques, et les enjeux économiques actuels sont nombreux. Sans une augmentation de notre productivité, la transition démographique risque d'affecter notre création de richesse. Quelles sont les conditions nécessaires à mettre en place pour assurer cette hausse de la productivité? Les finances publiques du Québec sont-elles suffisamment solides pour permettre d'affronter les enjeux économiques actuels et futurs?

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 383

## Conférence-midi : Des cadres financiers aux programmes électoraux : les meilleures pratiques

Sixième conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

Luc Godbout, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny

24 août 2022

### Résumé

Pendant une campagne électorale, les partis politiques proposent des programmes et des mesures susceptibles d'avoir des effets, quelquefois par l'entremise de la fiscalité, sur le budget du gouvernement et sur la dette publique et, par le fait même, sur la compétitivité de l'économie québécoise et sur la répartition de la richesse. Or, il peut être difficile pour la population et les analystes de s'y retrouver, les programmes électoraux étant souvent présentés à la pièce et selon des formats, des méthodologies et des horizons temporels qui varient. L'utilisation d'un modèle de cadre financier uniforme établi selon les meilleures pratiques permet à tous de mieux comprendre les conséquences économiques et financières des mesures proposées par les différents partis, permettant ainsi de faire des choix plus éclairés.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 379

### Diffusion et couverture médiatique

- Éric Desrosiers, 25 août 2022, « Pas d'excuses pour ne pas chiffrer les promesses électorales », *Le Devoir*.
- Entrevue de Luc Godbout, 25 août 2022 : Émission Mario Dumont, LCN et La Joute, QUB radio

## Conférence-midi : Débat électoral sur les enjeux de finances publiques et de fiscalité

Septième et dernière conférence dans le cadre de *En route vers les élections du Québec 2022*

Luc Godbout, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny

20 septembre 2022

### Résumé

Pour clore l'activité En route vers les élections du Québec 2022 : les enjeux de finances publiques, la Chaire invite un représentant ou une représentante des principaux partis politiques du Québec à un midi-débat afin qu'ils puissent exposer leur vision des objectifs gouvernementaux et de finances publiques, et des changements à réaliser en matière de fiscalité et de gestion budgétaire. Ils seront également invités à présenter le cadre financier sous-tendant leurs propositions. Le tout sera suivi d'une période de questions.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 679

### Diffusion et couverture médiatique

- Simon Roberge, 21 septembre 2022, « Le Fonds des générations vole la vedette au débat sur la fiscalité », *Le Tribune*.

## Journée de réseautage – 6<sup>e</sup> rencontre des enseignants en fiscalité

Marie-Andrée Babineau et Éric Hamelin

23 septembre 2022

### Résumé

La 6<sup>e</sup> rencontre des professeurs en fiscalité est organisée par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques et convie les enseignants de la fiscalité, au sein des universités québécoises rattachées à différentes facultés. L'objectif est de créer des liens et de permettre d'échanger sur les défis et les enjeux touchant l'enseignement universitaire de la fiscalité. Dû au contexte sanitaire cette dernière s'est déroulée en mode virtuel. Diverses présentations et tables rondes ont été organisées.

Nombre d'inscriptions : 21

## Table d'échanges sur les enjeux économiques Congrès 2022 de l'APFF

Luc Godbout

6 octobre 2022

### Résumé

Organisation et animation d'un panel du congrès 2022 de l'APFF qui s'est tenu le 6 octobre 2022.

Les panélistes :

- Jimmy Jean, vice-président, économiste en chef et stratège – Mouvement Desjardins
- Véronique Proulx, présidente-directrice générale – Manufacturier et exportateur du Québec
- Miville Tremblay – CD Howe

### Diffusion et couverture médiatique

Texte à paraître dans les Actes de congrès.

## Conférence-midi : Réforme optimale de l'impôt sur les revenus de travail : une analyse pour la Finlande

Organisée en collaboration avec le GRÉDI

2 novembre 2022

### Résumé

La Chaire en fiscalité et en finances publiques associée au Groupe de recherche en économie et développement international (GRÉDI) a reçu le chercheur au Fonds monétaire international, M. Philippe Wingender, qui a présenté la conférence portant sur la Réforme optimale de l'impôt sur les revenus de travail : une analyse pour la Finlande.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

## Conférence-midi : Regard sur des changements fiscaux promis

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

17 novembre 2022

### Résumé

Durant la campagne électorale, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a fait des promesses visant à ce que les contribuables québécois obtiennent ou conservent davantage d'argent. Parmi ces promesses, deux sont fiscales et récurrentes, soit la baisse d'impôt promis pour 2023 et la hausse du soutien des aînés qui atteindrait jusqu'à 2 000 \$. Lors du midi-conférence, les conférenciers reviennent sur ces promesses, les analysent et se questionnent sur des alternatives possibles dans la façon de les mettre en application.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 225

### Diffusion et couverture médiatique

- Suzie St-Cerny et Luc Godbout (2022), « Le crédit d'impôt pour le soutien des aînés : entre bonification et promesse », *Regard CFFP* no R2022-12.
- Luc Godbout et Suzie St-Cerny (2022), « Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers : pourquoi, comment, quand ? », *Regard CFFP* no R2022-11.

## Conférence-midi : Bureau de l'ombudsman des contribuables : un secret encore trop bien gardé

Organisé par la CFFP avec la collaboration de l'APFF

22 novembre 2022

### Résumé

La Chaire en fiscalité et en finances publiques en collaboration avec l'Association de planification fiscale et financière (APFF) a reçu M<sup>e</sup> François Boileau, ombudsman des contribuables, sa présentation portait sur le mandat, les services, et les activités du Bureau de l'ombudsman des contribuables.

Cette présentation s'est attardée notamment sur la façon dont le Bureau de l'ombudsman des contribuables œuvre afin de favoriser des changements positifs au sein du service offert par l'Agence du revenu du Canada.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 225

## Conférence-midi : Regard sur la mise à jour économique du Québec 2022

Luc Godbout

9 décembre 2022

### Résumé

Le ministre des Finances Éric Girard a présenté la mise à jour économique 2022 du Québec (*Le Point sur la situation économique et financière du Québec*) le 8 décembre 2022. En ce début de mandat pour le nouveau gouvernement et en cette période d'incertitude économique, quel est l'état des finances publiques et comment prévoit-on son évolution? Est-ce que les engagements électoraux seront intégrés au cadre financier? La Chaire a préparé un **Regard CFFP** sur cette mise à jour économique et présente son contenu lors de ce midi-conférence.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 435

### Diffusion et couverture médiatique

- Collectif (2022), « Regard sur la mise à jour économique et financière 2022 du Québec », *Regard CFFP* n° R2022-13

## Conférence-midi : Évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois : entre inflation et mesures ponctuelles

Luc Godbout

21 décembre 2022

### Résumé

Inflation, coût de la vie et pouvoir d'achat : des sujets de discussion au travail, à la maison, dans les médias. Mais, de quoi parle-t-on exactement? Et une fois cela établi, comment le pouvoir d'achat de ménages a-t-il évolué depuis le début des années 2000? Quel est l'effet des mesures ponctuelles de soutien versées par les gouvernements? Comment anticipe-t-on son évolution l'an prochain? Voilà ce que les conférenciers ont abordé durant ce midi conférence qui coïncidait avec la publication d'un Regard CFFP sur ce sujet.

[Page de la conférence-midi](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 313

## Lancement du Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023

Tommy Gagné-Dubé, Suzie St-Cerny et Luc Godbout

13 janvier 2023

### Résumé

Conférence visant à lancer l'Édition 2023 du Bilan de la fiscalité au Québec, qui recense, à l'aide de graphiques et de tableaux brièvement expliqués, une série d'indicateurs importants de la fiscalité québécoise, de son évolution dans le temps ainsi que des comparaisons interprovinciales et internationales.

Conférencier d'honneur : M. Éric Girard, ministre des Finances du Québec. Lancement des consultations prébudgétaires; Animation : Suzie St-Cerny; Présentation: Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé

Deux partenaires financiers (APFF et CPA Québec) et trois partenaires de diffusion.

[Page du midi-conférence](#). Studios TVRS    Nombre d'inscriptions : 960

### Diffusion et couverture médiatique

- Collectif sous la direction de Tommy Gagné-Dubé (2023), « Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023 », Cahier de recherche n° 2023-02.
- Voir les éléments de diffusion et de couverture médiatique indiqués avec le Cahier de recherche n° 2023-02 dans la section *Publications à la Chaire* du présent rapport.
- 13 et 14 janvier 2023. « Le risque de récession toujours estimé à 50 % pour 2023 », *Journal de Montréal*
- 14 janvier 2023, « Éric Girard espère une baisse des taux d'intérêt dès cet été », *Le Devoir*.



## Midi-conférence : Réforme fiscale internationale – Déclaration pays par pays, planification fiscale, impôt minimum mondial

Lyne Latulippe, Julie S. Gosselin et Anis Maaloul

16 février 2023

### Résumé

Dans la première partie de cette conférence sur la fiscalité internationale, Anis Maaloul, professeur à l'université TELUQ, a exposé les constats de ses travaux de recherche qui analysent l'impact de la déclaration pays par pays sur les stratégies fiscales des entreprises multinationales canadiennes.

En deuxième partie, il a été question de l'impôt minimum mondial proposé dans le cadre de la réforme fiscale internationale. Julie S. Gosselin, professionnelle de recherche à la CFFP, a présenté quelques statistiques sur les entreprises multinationales ciblées dans le contexte canadien. Lyne Latulippe, professeure et chercheure principale à la CFFP, a résumé les règles visant à mettre en place cet impôt minimum mondial.

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 266

### Diffusion et couverture médiatique

- Anis Maaloul (2023), *L'adoption de la déclaration pays par pays du projet BEPS a-t-elle affecté l'évitement fiscal des multinationales? Cas des multinationales canadiennes*, Cahier de recherche no 2023-03.
- Léa Rif, Lyne Latulippe, Julie S. Gosselin et Christine Ally (2023), « Réforme fiscale internationale : Aperçu des règles de l'impôt minimum global », *Regard CFFP* n° 2023-02.

## Midi-conférence : Famille et fiscalité au Québec Édition 2023. Le point après 25 ans de politique familiale

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

22 février 2023

### Résumé

La politique familiale actuelle du Québec a eu 25 ans, le livre publié par la Chaire, *Le Québec, un paradis pour les familles?* a presque 15 ans et sa mise à jour, presque 5 ans. Où en sommes-nous aujourd'hui?

L'Édition 2023 de *Familles et fiscalité au Québec* répond à cette question en faisant le point sur le soutien financier offert aux familles québécoises par les gouvernements. La conférence proposée vous en donnera un aperçu. À quoi ressemblent les familles avec enfants dites représentatives? Que reçoivent-elles comme soutien financier? Comment ce dernier a évolué et comment se compare-t-il?

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 279

### Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout, Michaël Robert Angers et Suzie St-Cerny (2023), *Familles et fiscalité au Québec Édition 2023. Le point après 25 ans de politique familiale*, Cahier de recherche no 2023-04.

## Soirée d'information : Saison impôts – Préparation des déclarations de revenus des particuliers

Chantal Amiot, Sophie Bélanger, Caroline Lavoie, Luc Godbout, Tommy Gagné-Dubé, Gaétan Picard, Luce Samoïsette

7 mars 2023

### Résumé

#### Quoi?

- Présentation des **outils** d'informations fiscales de la Chaire;
- Présentation des **faits saillants** quant aux changements fiscaux de l'année d'imposition 2022;
- **Période de questions.**

#### Pour qui?

- Ceux et celles **qui préparent eux-mêmes** leurs déclarations de revenus, ou celles de leurs parents et amis;
- Ceux et celles qui souhaitent connaître les nouveautés fiscales en matière d'impôt des particuliers pour l'année d'imposition 2022;
- Ceux et celles qui se questionnent sur leur admissibilité à certaines mesures fiscales.

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 280

## Soirée d'information virtuelle : Saison impôts – Fiscalité des proches aidants

Caroline Lavoie

8 mars 2023

### Résumé

Crédit d'impôt pour aidants naturels, crédit d'impôt pour personne à charge, crédit d'impôt pour aidants familiaux, crédit d'impôt pour personne ayant un handicap, **comment s'y retrouver**. Quels sont les critères d'admissibilité? Doit-il y avoir un lien familial avec le proche pour les demander? Peuvent-ils s'appliquer s'il n'y a pas de cohabitation?

Cette conférence sur la fiscalité vise à démystifier les crédits disponibles aux personnes qui s'occupent d'un proche, à définir les critères d'admissibilité à ces crédits. La notion et les impacts de séparation involontaire sont également abordés.

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 150

## Midi-conférence : Regard sur le Budget 2023-2024 du Québec

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

22 mars 2023

### Résumé

Le ministre des Finances Éric Girard a présenté le Budget 2023-2024 le 21 mars 2023. On y trouve des réponses à une série d'interrogations dont : Effet de l'incertitude économique sur les finances publiques à court terme? Baisses d'impôt? Nouvelle cible d'endettement?

La Chaire a préparé un **Regard CFFP sur le Budget** et en a présenté son contenu lors de ce midi-conférence. Les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale liés à ce budget y sont mis de l'avant.

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 738

### Diffusion et couverture médiatique

- Équipe de la CFFP (2023), « Regard sur le Budget 2023-2024 du Québec », *Regard CFFP* n° 2023-03.

## Midi-conférence : Regard sur le Budget fédéral 2023

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

29 mars 2023

---

### Résumé

Le budget fédéral 2023 a été présenté par la ministre des Finances du Canada Chrystia Freeland le 28 mars 2023. Dès le lendemain, la CFFP vous invite à venir entendre ce qu'a retenu l'équipe de ce budget: Effets de l'inflation ? Effets des perspectives économiques ? Transferts en santé aux provinces ? Investissement en lien avec transition énergétique ?

[Page du midi-conférence](#) et [Capsule vidéo](#)

Nombre d'inscriptions : 533

---

### Diffusion et couverture médiatique

- Équipe de la CFFP (2023), « Regard sur le Budget fédéral 2023, *Regard CFFP* n° 2023-04.

## Participation à des conférences/événements

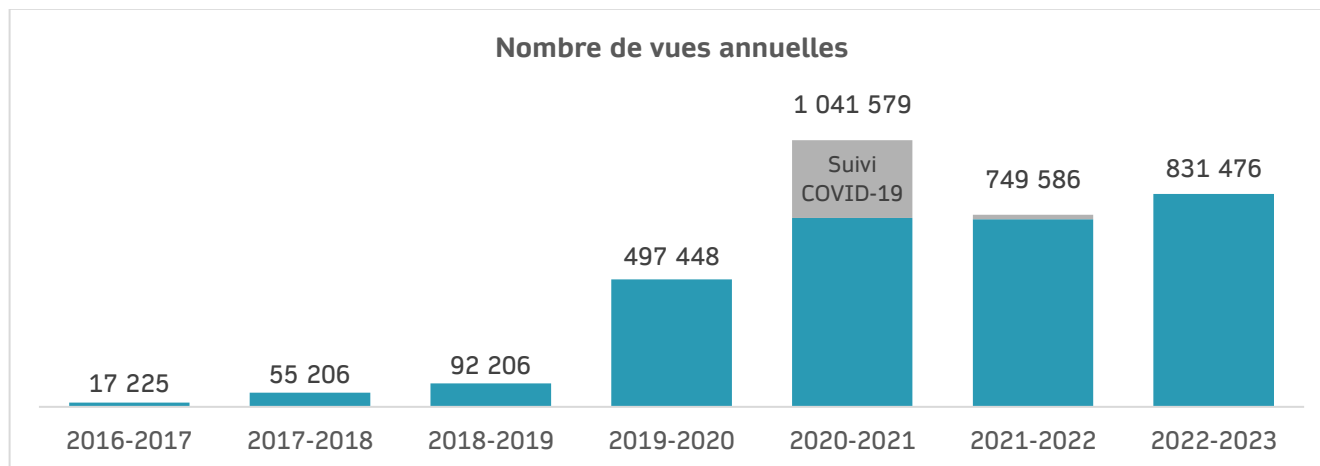
- Luc Godbout, 19 avril 2022, « Marché du travail et vieillissement de la main-d'œuvre », Conseil québécois des ressources humaines en tourisme.
- Luc Godbout, 12 mai 2022, « Panel: Les finances publiques souffriront-elles de la COVID longue? » Congrès de l'Association des économistes québécois.
- Luc Godbout, 18 mai 2022, Perspectives et indicateurs de finances publiques, Conférence CCMM, Les finances publiques et la COVID.
- Luc Godbout, 13 juin 2022, « Défis et promesses d'une réforme de la fiscalité », Conférence-midi CIRANO.
- Lyne Latulippe, 27 juillet 2022, "QDMTT and Tax Incentives – Strategic Considerations for Canada", Pillar Two Symposium, Canadian Tax Foundation, Ottawa.
- Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny, 14 septembre 2022, « La Chaire en fiscalité et en finances publiques – Quoi, Qui, Comment », Séminaires de la Division de la statistique du secteur public de Statistique Canada.
- Suzie St-Cerny, 2 octobre 2022, « Fiscalité des travailleurs expérimentés. Le travail une fois à la retraite... », Conseil québécois des ressources humaines en tourisme au Salon de la FADOQ.
- Luc Godbout, 6 octobre 2022, « Panel sur le régime CÉLIAPP » Congrès annuel de l'association de planification fiscale et financière.
- Luc Godbout, 26 octobre 2022, « Les travailleurs expérimentés » Fédération des chambres de commerce du Québec.
- Luc Godbout, novembre 2022, Les enjeux au lendemain des élections, Webinaire du Conseil du patronat.
- Luc Godbout, novembre 2022, Participation des aînés au marché du travail – état de la situation et pistes d'amélioration, Rencontre Union des municipalités du Québec.
- Luc Godbout, 24 novembre 2022, « Réflexions de politiques publiques pour favoriser la participation des aînés au marché du travail », Colloque sur la retraite de l'APFF.
- Luc Godbout, 20 janvier 2023, « Cerner la protection sociale au Québec », Colloque du G3 sur le fédéralisme fiscal et la protection sociale.
- Luc Godbout, 8 mars 2023, « Entre inflation et récession : Des mesures pour aider les consommateurs », Option consommateur.
- Lyne Latulippe, 20 mars 2023, conférence d'introduction et animation, Atelier - Prochains jalons en écofiscalité pour une économie plus verte au Québec - Conférence Americana, Palais des Congrès, Montréal.
- Luc Godbout, 27 mars 2023, « Stop ou encore; À 65 ans, je continue ou j'arrête de travailler? Fiscalité des travailleurs expérimentés », organisation conjointe Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook, Chambre de commerce et d'industrie région Mégantic, Ville de Boucherville.

# STATISTIQUES



## Consultation du site Internet de la Chaire

En 2022-2023, le site Internet montre une hausse du nombre de visites.

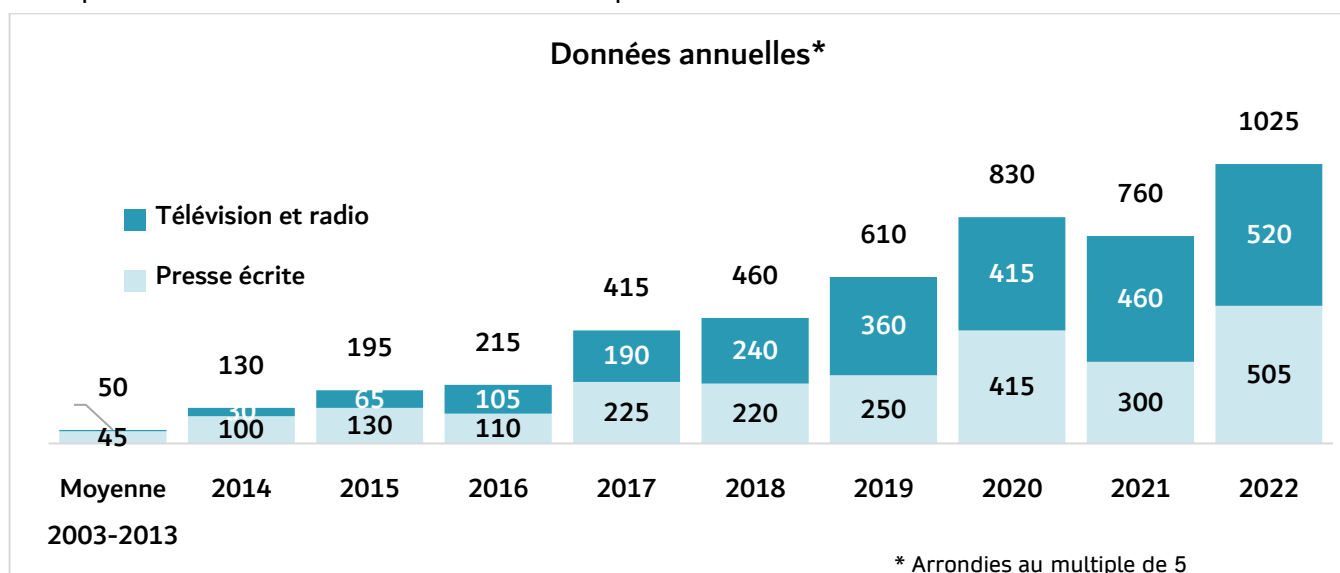


### Pages les plus consultées

	Vues
Outils et Ressources	689 463
dont Guide des mesures fiscales	605 513
Transitions de vie	51 545
Évènements	24 550
Publications	12 463
Autres	105 000
	<hr/>
	831 476

## Présence dans les médias

Par l'entremise de EUREKA, il est possible de connaître le nombre de mentions de la Chaire dans les médias. Le graphique suivant résume ces données par année civile. On y voit une progression significative de la présence de la Chaire dans les médias depuis sa création en 2003.



Source : EUREKA

## Coordonnées

*Souhaitez-vous contacter un membre de l'équipe? [C'est par ici!](#)*

2500, boul. de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

[cffp.eg@USherbrooke.ca](mailto:cffp.eg@USherbrooke.ca)

